L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 72 No 3 Saint-Boniface, le vendredi 26 avril 1985

NOUVELLE CHRONIQUE

Comme promis Gabrielle et Lévis Courchaine vous donnent rendez-vous à la page 15 pour leurs conseils

TERRE à TERRE

POINT de CONTACTS

Lucien Chaput a trouvé des chiffres passionnants

(Examinez l'avant-dernière)



Les coopérateurs ont parlé de l'avenir



Les Éducateurs ont discuté l'éducation sexuelle

LE SEMAINIER

Bernard Bocquel soulève le mythe à Brian

(Tournez la page)

L'ACCENT

Roland Stringer invite à vivre

(Ouvrez au milieu)

VOL 84-85

Guy LeMadec vient d'atterrir

(Trouvez l'escale)

Le mythe de Brian

— ou l'art de construire des croyances grâce à d'autres croyances —

Coupera? Coupera pas? Coupera un peu, beaucoup, tendrement, à la passion, pas du tout? La question mérite-t-elle d'être posée?

La question est bien sûr purement académique. C'est bien certain que Mike Wilson va présenter dans la semaine du 20 mai un budget «réaliste». C'est-à-dire un budget qui va prévoir un déficit annuel d'un trentaine de milliards de $ (*contre 35 en 84-85*) avec toutes sortes de gimmicks.

Il ne peut pas en être autrement, puisque tous les «experts» financiers «responsables» plaident en faveur d'une réduction du déficit fédéral.

En tout cas, disons qu'il est plutôt dur de trouver dans la presse destinée aux bonnes gens des articles qui défendent les vertus d'un déficit.*

Le déficit est tellement présenté continuellement comme l'ennemi public numéro qu'on peut se demander pourquoi les conservateurs devraient s'inquiéter d'un backlash. Car enfin, existe-t-il encore un lecteur de journaux normal (*c'est-à-dire qui ne comprend rien à l'économie*) qui n'associe pas le mot déficit à l'adjectif terrible?

Le moins que l'on puisse affirmer, c'est que la presse prépare le terrain avec une application quasi-religieuse depuis l'accession au pouvoir des conservateurs. Et d'ici quelques jours, il n'y aura plus moyen d'ouvrir le plus innocent des journaux sans tomber sur un article déficitaire.

Il n'y aura pas un seul journaliste économique qui pourra se passer de prédire de combien le déficit sera coupé. Grâce, bien entendu, à des informations obtenues de sources sûres. Rien de mieux qu'une «fuite» bien orchestrée pour manipuler l'information.

**Il y en a au moins un journaliste bien placé qui n'a pas peur d'être taxé d'irresponsabilité en parlant autrement du déficit. Le rédacteur en chef du Maclean's a émis dans l'édition du 4 février quelques inquiétudes sur la classique analyse du déficit.*

«C'est un rideau tiré sur toute discussion des vrais problèmes économiques». Kevin Doyle estime que la création de nouveau marchés dans le tiers-monde constitue le débat de fond. Sans insister.

Il sait trop bien pourquoi: «Malheureusement, dans la révolution de l'information, ceux qui contrôlent le jargon contrôlent l'agenda». Une vraie confession quand on est responsable d'un magazine aussi populaire que Maclean's!

Pour le nouveau gouvernement, le premier budget de Wilson est aussi le premier rendez-vous important avec le futur électorat canadien et les groupes de lobbies.

L'enjeu est donc de taille. D'autant plus qu'il va être très délicat de plaire à tout le monde. D'autant plus que Brian Mulroney n'a aucune intention d'y laisser des plumes personnelles.

Cependant, seul un esprit simpliste pourrait croire que ces objectifs, visiblement irréconciliables, ne peuvent être conciliés. Car seul un esprit simpliste peut oublier le stratagème de l'Écran de fumée.

L'essentiel de la stratégie consiste à créer des mythes. Comme le mythe du déficit, qui veut que tout va aller mal si on ne le réduit pas de quelques milliards. *Que ce soit vrai ou faux n'importe plus. Pourvu qu'une majorité accepte le dogme, perçu comme seule vérité.*

Ensuite, le tour est joué. Ensuite, il ne reste plus qu'à entretenir régulièrement le mythe. Dans le cas du déficit, un paquet de personnes s'y emploie dernièrement. Un travail assez plaisant puisqu'il trouve un bel écho dans les gazettes.

La zone de confort des leaders

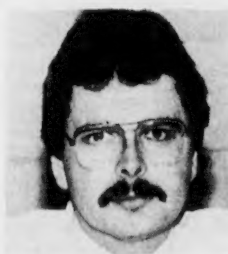
Le chroniqueur Ronald Anderson est un de ceux qui ne manque pas une occasion de se distinguer. «*Pressure on Tories to make budget break deficit's back*» annonce-t-il l'autre jour, en citant largement le «sombre jugement» du C.D. Howe Institute. L'Institut prévoit des coupures budgétaires et des hausses d'impôt «à un moment où l'économie pourra le moins se le permettre» si le déficit n'est pas contrôlé immédiatement.

Le caucus du parti conservateur étant composé de gens sérieux ayant leurs responsabilités économiques à coeur, personne n'a été surpris d'apprendre que les députés bleus partagent l'avis des experts de C.D. Howe. Ils veulent que Mike Wilson sabre le déficit de 5 milliards.

Un appui que Mike-le-Couperet a sans doute beaucoup apprécié dans sa lutte pour convaincre le premier ministre de ne pas succomber aux sirènes de la popularité facile.

Ou du moins c'est la perception qu'entretient le commun des mortels. D'un côté les journalistes bien informés nous présentent un ministre des finances responsable.

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

De l'autre côté les mêmes journaliste branchés nous dépeignent un Brian Mulroney obsédé par son image de marque, quasi-irresponsable.

«*Mr. Mulroney is the problem*» n'hésite pas à affirmer Richard Gwyn dans le Free Press de mardi. C'est très méchant, ce qu'il écrit. Jugez-en vous mêmes (*en version originale*): *At a guess, God intended Mr. Mulroney to become prime minister in the 1960s, that is after politics had turned into telepolitics but while there was still lots of money around.*

C'est très méchant et très primaire car cette analyse accorde bien trop peu de crédit à l'homme qui a fait élire une cinquantaine de députés québécois. En fait, Brian Mulroney sait parfaitement qu'il va assurer la réduction du déficit à long terme et faire plaisir à qui de droit s'il réussit à court terme à créer son mythe.

Le premier budget conservateur sera un élément de plus dans la création du mythe Mulroney, basé sur le mythe Reagan. Ronald Reagan se paye les pires stupidités et les Américains le réélisent. Brian rêve déjà du moment où il pourra lancer les pires méchancetés aux provinces, exécuter les pires coupures budgétaires sans craindre pour sa réélection.

Le petit gars de Baie-Comeau joue actuellement la partie la plus délicate de sa carrière politique. Il a même poussé la coquetterie à l'avouer publiquement. De la manière suivante: «*The country, I think, develops a comfort zone with a leader. They watch him very carefully over a period of time, and they either accept him as a man of good humor, some wisdom and compassion, or they don't*».

C'est bien dit ça! On en conclut donc qu'il est parfaitement inutile de lire les articles sur le prochain budget.

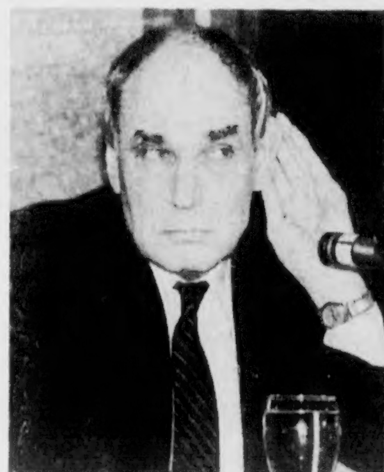
On sait qu'il y aura des coupures (*moitié moins graves que celles qu'annonceront les journaux trois jours avant*).

On sait que le budget mettra en vedette la sagesse et la compassion du premier ministre.

Et on sait que les choses sérieuses viendront quand Brian aura confiance dans sa «zone de confort» avec l'électorat canadien.

* * *

EN APOSTILLE. *Visiblement sans se forcer, le ministre fédéral de la justice, une fois de plus, s'est dépassé. Quand on lui a fait remarquer que le fédéral aurait pu faire plus en prévision de l'entrée en vigueur de l'article 15 de la Charte des droits, John Crosby a répondu: «Les activistes ne sont jamais contents. C'est leur rôle». L'article 15 assure que tous les Canadiens sont traités également aux yeux de la loi. On est rassuré.*



Vous dites? Bud a des amis?

On est aussi rassuré pour l'avenir de Bud Sherman, qui vient d'obtenir une job de 7 ans à la Commission de la Radio et Télévision (CRTC). Ce n'est pas du patronage complaisant, c'est une reconnaissance chronologique de compétences. Bud est un ancien journaliste d'abord, un ancien politicien malheureux ensuite. Ceux qui le trouvaient un peu anti-bilinguisme au Manitoba peuvent se rassurer totalement: This Bud déménage à Ottawa.

Par contre, il n'est pas sûr que tout le monde est rassuré à Ottawa. Figurez-vous que Jean Chrétien écrit son autobiographie! Il paraît que ce sera drôle. Cela devrait vouloir dire qu'il parlera de John Turner, l'homme qui commence à ressembler de plus en plus à Joe Clark.

En effet, c'est vraiment pas rassurant de savoir que le chef de l'opposition n'a toujours pas pu s'installer dans ses quartiers officiels de Stornoway. Si le soap connait encore une couple de rebondissements, on exige un livre. On n'a qu'une exigence: que le chapitre sur les rénovations ne soit pas écrit par son speechwriter.

Ignorer une bonne moitié de la clientèle

M. le rédacteur en chef,

Je suis étonnée que La Liberté puisse continuer à ignorer une bonne moitié de sa clientèle. Quand «notre» unique journal hebdomadaire français commencera-t-il à publier des reportages fidèles et intéressants sur les activités des femmes franco-manitobaines?

Je relève comme exemple l'absence manifeste de journaliste de La Liberté à la série d'activités tenues à l'occasion de la Journée internationale de la femme le 8 mars au Collège de Saint-Boniface. J'aurais cru qu'un événement qui rassemblait plus de 250 membres actives de notre communauté valait la peine d'être rapporté.

Pourrait-on savoir de quels critères la rédaction de La Liberté se sert pour juger quels événements méritent l'attention de ses lectrices/lecteurs? Nous pourrions peut-être ainsi mieux concentrer nos énergies pour venir à bout de nous faire lire!

J'attends avec impatience une solution de ce problème qui, il me semble, a déjà été énoncé plusieurs fois. Je vous prie, M. le rédacteur, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lucille Cenerini
Saint-Boniface
le 19 avril 1985

À Saint-Boniface

Cher Monsieur,

À la Cathédrale de Saint-Boniface on fait ce qu'on peut pour consoler les gens affligés du décès d'un des leurs: on charge cent soixante-quinze piastres (175,00$) pour disséminer les cendres du défunt sur la fosse de sa veuve.

Lucien Paquin
Saint-Boniface
le 18 avril 1985

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Il est facile de jouer avec la loi

M. le Rédacteur,

J'ose espérer que le journal m'accordera l'espace nécessaire pour faire part de mes commentaires sur la lettre à la Rédaction: «La loi, c'est bien, le choix c'est mieux» parue dans le journal du 19 avril.

J'ai apprécié lire les points de vue de ce groupe dans leur première lettre adressée à La Liberté. Mais cette deuxième lettre est très affirmative et ne laisse aucun soupçon au lecteur dans la manière de penser de ce groupe pro-avortement.

Oui, on dit qu'on veut l'avortement, mais avant de passer à l'avortement, il y a une étape importante qui est oubliée et c'est là qu'entre le choix. La femme a le choix de dire oui ou non avant de faire l'acte sexuel. Le résultat de son acte n'est plus sa responsabilité. Elle doit en accepter les conséquences.

Il y a quatre signatures d'hommes dans ce groupe et trois signatures de femmes. Pourquoi les hommes sont-ils si intéressés à l'avortement? Est-ce qu'ils veulent sincèrement le bien de la femme ou pensent-ils plutôt à leur plaisir égoïste, démuni de toute responsabilité?

La femme qui se dit libérée et en faveur de l'avortement ne fait que tomber dans le piège de l'homme qui préconise ces avortements afin que lui puisse faire un peu plus de libertinage.

«Il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut rien entendre» de dire ce groupe. C'est vrai. L'État civil soutien qu'il n'y a pas de vie avant qu'on puisse mettre un nom dans le registre. Mais nous savons tous bien que cette semence qui grandit dans le sein de la femme n'est pas une semence sans vie. Cette semence cherche à grandir à l'intérieur d'une serre chaude pour éclore un jour et s'épanouir à son tour et continuer l'humanité.

Il est facile de jouer avec la loi par le truchement des mots. C'est facile de «s'en laver les mains» comme Pilate l'a fait en disant «qu'un être humain n'existe au sens de la loi qu'au moment où il est inscrit au registre civil». C'est un argument très favorable à pro-choix et qui aide à tranquilliser la conscience!

Un dernier point que j'aimerais soulever. Je trouve effarant et très défavorable que des professeurs du Collège universitaire de Saint-Boniface se permettent de crier au grand public qu'ils sont favorables à l'avortement.

L'éducation ne doit-elle pas être constructive et non destructive?

Je vous remercie M. le Rédacteur pour cet espace que vous m'avez accordé.

Claire Noël
Sainte-Anne-des-Chênes
le 27 avril 1985

Pas moins actives

M. le rédacteur,

Nous voulons corriger un oubli qui s'est glissé dans votre article intitulé «Monique Vézina s'est vue proche des francophones» (La Liberté du 4 avril dernier).

Au programme, avec tous les autres organismes franco-manitobains, il y avait aussi Cohésion femmes. Nous aimerions porter à votre attention le fait que Mme Vézina, qui a une approche fortement féministe, a fait une requête spéciale pour rencontrer les représentantes des groupes féminins du Manitoba.

Nous trouvons étrange que Cohésion femmes soit oublié comme force dans la communauté franco-manitobaine puisque ce forum regroupe des représentantes d'au-delà de 7 organismes féminins qui travaillent dans un cadre non-hiérarchisé et coopératif. C'est à plus forte raison que La Liberté devrait se donner la peine de noter notre présence.

Nous vous aussurons que nous n'en sommes pas moins actives et que nous avons l'intention de devenir de plus en plus visibles. Nous comptons naturellement sur l'appui de La Liberté pour rapporter fidèlement notre implication.

Gisèle Champagne
Réseau

Lucille Cénérini
Fédération des femmes canadiennes-françaises

Denise Morier
Pluri-elles

Marie-Marthe Guénette
Réseau

Léontine Kenny
Ligue féminine catholique

Diane Dornez-Laxdal
Pluri-elles

Saint-Boniface
le 12 avril 1985

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Daniel FORTIER
Typographe et correctrice: Jocelyne LAXSON
Graphistes: Cyril PARENT, David McNAIR
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



La Fédération des caisses populaires organise un colloque d'orientation à l'automne



Le conseil d'administration de la Fédération se compose de: Normand Collet (président), Louis Bernardin (réélu, vice-président), Gérald Dorge, Louis Molin (réélu), Maurice Gobeil, Roland Philippe, Lorette Cenerini (élue), Joseph Legault et Louis Gosselin.

L'actif des caisses a augmenté de 11 pour cent en 84, des changements favorables devraient intervenir en juin à la loi sur les caisses, un colloque d'orientation se tiendra à l'automne. Les responsables des caisses populaires envisagent l'avenir avec un optimisme renouvelé.

«Il n'y a pas de dossiers chauds cette année. Néanmoins, la participation à l'assemblée annuelle a été assez importante. C'est impressionnant et rassurant», soutient le président réélu de la Fédération des caisses populaires, Normand Collet.

L'assemblée annuelle du 20 avril, à laquelle une quarantaine de délégué(e)s ont participé, a marqué la sortie de la crise pour le mouvement des caisses pop.

«L'année 1984, a rappelé le président, a constitué une année très fructueuse pour l'ensemble des caisses populaires. Nous avons vu l'actif global des caisses passer de 130 millions à 144 millions». Soit une augmentation de 11 pour cent. Ou, plus précisément, une hausse **réelle** de 7 pour cent (*quand on tient compte de l'inflation*).

Durant la dernière année, conformément aux décisions arrêtées lors de l'assemblée annuelle de 1984, la Fédération des caisses a sensibilisé les sociétaires à la nécessité d'augmenter les réserves des caisses. Deux rencontres régionales ont été tenues. Les réactions ont été «très positives» estime Normand Collet. Les caisses ont développé une «disposition très favorable» à l'augmentation de l'équité.

L'équité, c'est le coussin financier bien utile dans les mauvaises années. **L'équité, c'est les surplus accumulés par l'entreprise, plus la valeur des parts des membres.** En principe, une institution financière qui se respecte essaie d'avoir une équité égale à 5 pour cent de son actif.

Si des initiatives concrètes pour augmenter l'équité n'ont pas été prises, c'est tout simplement parce que les responsables des caisses attendent des modifications à la loi qui régit le mouvement. Si tout va bien, les changements légaux pourraient intervenir en juin.

En attendant, les délégués à l'assemblée annuelle ont décidé de renforcer les caisses en confirmant deux initiatives:

— placer des efforts dans la mise sur pied de caisses scolaires.

Le renouveau du bras politique des coops

Le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) vient de connaître une «année décisive», a indiqué son président réélu, Louis Molin. «Le Conseil vient de donner un coup de barre qui devrait le diriger vers l'action».

Le Conseil de la coopération, qui a été relancé voilà quelques années, est un organisme de ressources pour le mouvement coopératif. Il s'occupe notamment de la formation des bénévoles.

«Le CCM peut fournir de l'information sur les différentes formes de coopératives. Il offre aussi un service d'orientation pour les coopérateurs de la province. Son rôle est aussi d'aider à trouver des sources de financement», précise Louis Molin.

Si la formule fonctionne

Les responsables du Conseil ont aussi l'intention de développer la dimension politique de l'organisme. «C'est le bras politique des coops. C'est lui qui assure le lien avec les ministères».

Durant la prochaine année, le Conseil mettra aussi l'accent sur sa promotion, car le CCM est encore mal connu. «Un projet-pilote de renouveau pour se faire connaître» sera organisé dans la Montagne. Si la formule fonctionne, elle sera appliquée au reste de la province. Le CCM déploiera des efforts particuliers pour rejoindre les jeunes, durant cette année internationale de la jeunesse.

Le conseil d'administration de l'organisme se compose de Louis Molin (président), Denis Maynard (vice-président), Huguette Beaulieu, Louis Bernardin, Gérald Dorge , Raynald Labossière et Arthur Touchette.



Un événement historique à signaler: pour la première fois, la quarantaine de délégué(e)s a élu une femme au conseil d'administration de la Fédération. Il s'agit de Lorette Cenerini. Comme nous l'avions remarqué voilà deux ans, pas une femme n'avait le statut de délégué. L'an dernier, on indiquait qu'il y en avait trois. Cette année, elles étaient quatre.

Le fédéral a l'intention de travailler avec les coops

Le député de Saint-Boniface aux Communes, Léo Duguay était l'orateur invité. Il a tenu à «donner un signal clair, précis et non équivoque que le gouvernement fédéral veut s'assurer que le mouvement coopératif reprenne sa place».

Léo Duguay s'est prononcé en faveur d'une meilleure capitalisation des caisses et d'une éducation plus solide en matière de coopération.

Pour ce qui touche la francophonie, il veut aider à assurer la survie du mouvement coopératif au Manitoba. Le député de Saint-Boniface a souligné «L'engagement catégorique du gouvernement fédéral» à l'endroit des minorités de langues officielles.

Il s'est aussi plu à indiquer «qu'il n'y avait pas beaucoup de conservateurs francophones avant le 4 septembre 84». Toutefois, il a pu ajouter: «Je vous assure qu'il y en a beaucoup plus maintenant! S'il y en avait eu autant le 4 septembre, j'aurais été élu par 50 000 vote!!!»



Léo Duguay. Conservateur à la hausse.

— organiser (*dates probables: 1er et 2 novembre*) un colloque d'orientation du mouvement.

«L'objectif, précise Normand Collet, c'est de sortir d'une telle rencontre en disant qu'on est raisonnablement d'accord sur l'orientation des caisses dans trois domaines: **finances, coopération** et **francophonie**. Voilà tout près de 50 ans que les caisses existent comme réseau, et on ne s'est jamais vraiment arrêté pour faire le point».

Dans le domaine de la **finance**, faire le point, c'est situer les caisses dans un monde bancaire en pleine évolution. (*Bientôt, les assurances pourraient agir comme des banques*).

Côté **coopération**, il s'agit de resituer la philosophie dans le contexte des années 80. (*Bien différent de celui des années 30, lorsque les coops se sont développées*).

Quant à l'aspect **francophonie**, là encore, la démographie des années 80 va exiger une mise au point.

Normand Collet, qui entame sa deuxième année à la présidence de la Fédération, envisage ce colloque automnal avec une solide dose d'optimisme. «Si on avait suggéré une telle rencontre il y a trois ou quatre ans, cela n'aurait collé à rien. Maintenant, on sent une disponibilité chez les gens.»

«Les gens sont plus mûrs pour parler de coopération. Ils sont plus disposés à exploiter la philosophie de la coopération. Maintenant, on vise à se différencier des autres institutions financières par la coopération. Avant, on avait tendance à se comparer aux banques. On disait: les autres le font, il faut le faire.»

«Maintenant, on cherche à être plus fidèle à la philosophie d'entraide des coops, à la responsabilité sociale, à la dimension égalitaire. On essaie de persuader les membres.»

Bernard BOCQUEL



Normand Collet. Impressionné.

Guichets et déménagement

Soulignons que deux dossiers sont à l'étude: les guichets automatiques et le déménagement de la Fédération dans de nouveaux locaux.

Guichets automatiques. *«C'est un dossier fort complexe. Cela peut être très coûteux. Mais je ne pense pas qu'on va pouvoir négliger les guichets automatiques. Il va falloir se brancher sur un réseau», explique Normand Collet.*

Nouveaux locaux. *La Fédération songe à s'installer dans la succursale Précieux-Sang de la caisse de Saint-Boniface. Le conseil d'administration a été mandaté pour procéder aux démarches nécessaires en se limitant à des dépenses d'achat et de construction de l'ordre de 700 000$.*

Les Éducateurs franco-manitobains à la recherche d'un pouvoir décisionnel





Les EFM ont une bataille difficile à mener.

Éducation sexuelle

Dans le plan d'action adopté par l'assemblée réunie le 20 avril, une résolution a suscité de vives discussions avant d'être approuvée.

«Que les EFM appuient en principe le développement des programmes d'éducation sexuelle et encouragent la mise en vigueur de ce programme dans les écoles françaises et immersion».

Les EFM souhaitent donc que le Bureau de l'éducation française développe un programme d'éducation familiale et sexuelle. Une fois ce programme créé, ils décideront s'ils l'appuient ou non.

Dans un deuxième temps, les EFM ont mandaté leur exécutif d'appliquer des pressions auprès du Collège universitaire de Saint-Boniface pour que cette institution offre des cours (*dès septembre 85*) pour préparer les profs à l'enseignement de l'éducation familiale et sexuelle, et les parents à jouer leur rôle.

Le président des Éducateurs franco-manitobains n'y est pas allé par quatre chemins: «Je crois que les deux ou trois prochaines années seront critiques quant à l'évolution des EFM.»

Puis Paul Fort, qui a été réélu à la présidence de cette agence de la *Manitoba Teachers' Society*, a posé une série de questions aux 70 délégué(e)s présents à la 17e assemblée annuelle.

«Qu'allons-nous faire si la *Society* refuse le désir des EFM de faire évoluer les termes d'affiliation et le statut des EFM comme agence? Serait-il possible de former une association EFM indépendante?»

Ces questions n'ont pas eu de réponses, mais nul doute qu'elles feront l'objet de serieuses discussions au sein des 950 éducateurs francophones et des 11 000 enseignants anglophones.

Parce que l'enjeu est énorme: le pouvoir de prendre position sur l'éducation française et d'immersion.

Actuellement, la voix officielle des profs, c'est la *Manitoba Teachers' Society*. Les Éducateurs franco-manitobains n'ont qu'un rôle consultatif.

Exemple. Les EFM viennent de se prononcer en faveur de la gestion des écoles françaises par les francophones, emboitant le pas à la Société franco-manitobaine et à la Fédération provinciale des comités de parents. Ils demandent aussi que l'école d'immersion soit définie dans la loi scolaire.

Deux revendications qui n'auront de poids qu'une fois endossé par la *Teachers' Society*. D'ici quelques jours, l'exécutif des EFM va entamer des négociations sur ces sujets avec l'exécutif de la MTS. Des négociations à l'issue plutôt incertaine.

Car les Éducateurs franco-manitobains n'ont pas de pouvoir décisionnel. Une situation inacceptable pour le président à mi-temps des EFM.

«On se considère comme les spécialistes pour l'éducation française et l'immersion. Or, c'est la MTS qui décide sur nos résolutions, parfois sans comprendre la situation. Il faut plaider notre cas. On est à la merci de la MTS.»

Une situation d'autant plus préoccupante qu'il existe chez bien des enseignants anglophones une incompréhension face à l'éducation française, toujours à la hausse. En clair: des profs anglophones ont peur de perdre leur job. À raison d'une centaine de nouveaux éducateurs franco-manitobains de plus par année, il y a de quoi alimenter des analyses simplistes.

Les Éducateurs franco-manitobains risquent donc de rencontrer de lourdes réticences dans leur tentative d'obtenir un pouvoir décisionnel au sein de la MTS.

Au moins, Paul Fort croit pouvoir compter sur un militantisme accru des membres de l'organisation qu'il préside. «Il a une évolution positive depuis deux ans. Ça commence à bouger. Les gens se sont réveillés».

Ceci dit, pour la première fois depuis fort longtemps, le conseil d'administration des EFM a été entièrement élu sans concurrence. Une preuve que les éducateurs sont satisfaits des membres qui se sont présentés, note le président.

Il s'agit de: Paul Fort (président), Denis Fontaine (vice-président), Ghislaine Lavergne (secrétaire-trésorière), Lucille Benoit, Henri Bisson, Dolorès Gosselin, Anna Labelle, Joanne Préjet, Liette Préjet, Roland Robert et Rachel Roy.

Bernard BOCQUEL



Paul Fort. Faire évoluer le mandat.

HOCKEY HTHL

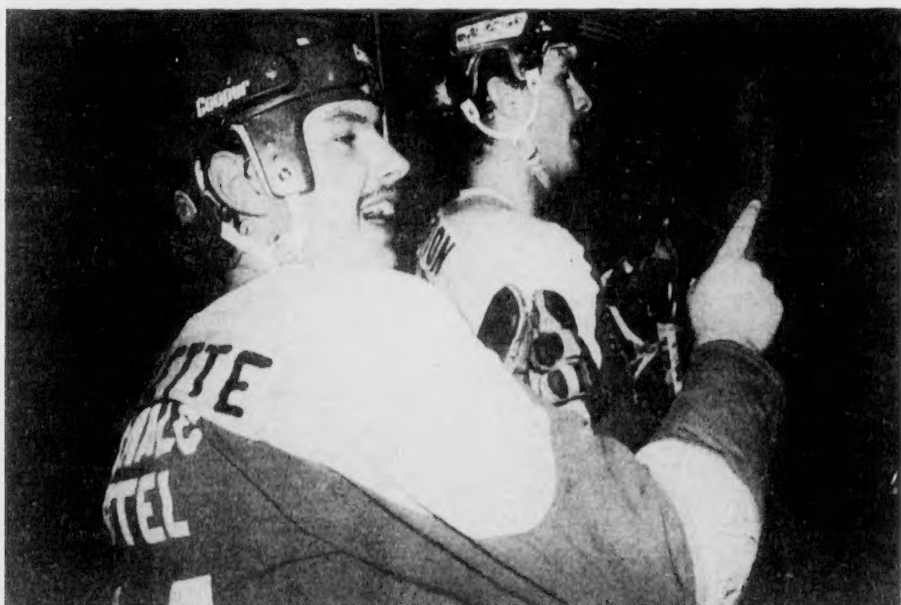
On ne laissera pas jouer n'importe qui

Les rumeurs veulent que Steinbach veut rejoindre la Hanover-Taché. Ce qui pourrait sans doute rallumer des anciennes rivalités.

Mais avant de songer à l'expansion de la ligue, il y a un petit problème d'arbitre à régler.

C'est décidé. La ligue ne renouvelera pas le contrat de l'arbitre en chef de la HTHL, **Mel Melchuk**. C'est à lui que revenait le choix des arbitres qui travaillaient dans la ligue.

«On a besoin de nouveaux visages, explique **John Anderson**, président de la ligue. Certains arbitres ont été trop complaisants. Ils connaissaient trop bien les joueurs. Ils pénalisaient d'après la réputation qu'un joueur avait par le passé.»


Un nouveau visage?

«On a décidé de nettoyer ça un peu, reprend à sa façon **Henri Bérard** des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. On a besoin de nouveaux arbitres.

«Ça a été un peu *rough* cette année. Comme la deuxième partie de la série Saint-Pierre — Saint-Malo. C'était *rough* des deux côtés. Mais avec un meilleur calibre d'arbitre, ça ne se serait pas passé. Les joueurs ne veulent pas se faire mal. Ils travaillent eux aussi.»

Quant au problème concernant l'éligibilité des joueurs, ça ne se répètera pas la saison prochaine. «L'affaire d'éligibilité des joueurs, affirme le président de la HTHL, c'est réglée.»

«Dès le début de la prochaine saison, ce sera à l'équipe de fournir les preuves qu'un nouveau joueur est éligible. On n'attendra pas, comme ça été le cas avec **Ile-des-Chênes** et **Lorette**, qu'une équipe porte plainte à la ligue avant d'agir.»

Enfin, côté nouvelles équipes, sans doute Mitchell sera de retour après son année sabbatique. Et si Steinbach peut prouver que ses joueurs sont éligibles, la saison prochaine risque d'être d'autant plus intéressante.


Pas Steinbach. Saint-Malo.

Après tout, il reviendra à Steinbach de démontrer qu'il a sa place au sein de la ligue. Car on ne laisse pas jouer n'importe qui dans la HTHL!!

Lucien CHAPUT

LNH

Un tel affront ne se produira plus


Guy Le Madec

VOL 84-85

Au moment où j'écris cet article, l'élimination des Jets en finale de division parait imminente. Au moment où vous lirez l'article, ce sera sans doute un fait accompli.

Pour nous consoler immédiatement, revoyons les faits saillants de cette année.

Les Jets, il semble, vont perdre la finale de division contre les champions de la coupe Stanley, les Oilers d'Edmonton. Les Jets, malgré les défaites, font bonne figure. Ils sont privés des services de Dale Hawerchuk, le moteur principal de leur machine offensive. Hawerchuk a été blessé lors de la série préliminaire contre les Flames de Calgary.

Barry Long a dû remanier ses lignes. Il a fait appel à quelques réservistes. Ces réservistes se sont montrés brillants. Le jeu agressif d'Andrew McBain et le magnifique coup de patin de Bengt Lundholm donnent aux Jets une profondeur qui surprend même Long. Les Jets ont bien joué. Mais sans Hawerchuk, les Oilers sont un trop gros morceau à avaler.

En effet, les gros canons des Oilers ont joué admirablement bien. Wayne Gretzky et Jari Kurri ont été très solides, Paul Coffey a été phénoménal, Charly Huddy a accumulé énormément de points et même Marc Messier, après une saison désastreuse, s'était repris. Contre cet arsenal, les Jets ne pouvaient opposer que quelques vieilles carabines sans munitions.

Pourtant, sans Hawerchuk, les Jets ont remporté une victoire contre les Flames. Lors du quatrième match, ils ont, en effet, surpris Calgary grâce à un effort incroyable. Cette série était aussi très divertissante. Calgary est une équipe lourde, elle a tenté d'intimider et de ralentir les Jets sans grand succès.

Ce qui s'est remarqué lors de cette série, c'est l'effacement partiel ou total des joueurs vedettes de Calgary. Carey Wilson travaillait très fort, mais il n'a obtenu aucun résultat du côté offensif. Lanny MacDonald était blessé en début de série, mais son retour n'a rien changé. Enfin, Kent Nilsson n'a absolument rien fait contre Winnipeg. La presse de Calgary s'en est pris à lui pour expliquer la piètre performance des Flames.

Il ne faut pas oublier la saison régulière où les Jets ont battu un nombre de records. Les records individuels ont été partagés entre Brian Hayward et Dale Hawerchuk. Le record d'équipe le plus significatif est sans doute le total de 96 points au classement, qui éclipse l'ancienne marque de 80. Les Jets ont fini quatrième au classement général de la Nationale.

La saison a très bien commencé, les Jets gagnaient assez régulièrement. Deux recrues se distinguaient: Marc Behrend et Dave Ellett. Après Noël, certaines turbulences ont eu un effet sur le plan de route des Jets. Le plus mécontent était Morris Lukowich. Lukowich a été envoyé aux Bruins de Boston pour Jim Nill. L'arrivée de Nill a secoué l'équipe et les Jets ont entamé une longue série de parties sans défaites. Ce faisant, ils se sont garantis la deuxième place dans la division Smythe.

Deux événements ont caractérisé la pré-saison: le camp d'entraînement de Jets et la participation de deux membres de l'équipe winnipégoise au tournoi de la coupe Canada. Dave Ellett était bien sûr la grosse surprise du camp d'entraînement. Autrement le camp était très calme. Thomas Steen a dû en manquer les premiers jours à cause de sa participation à l'équipe de Suède lors de la coupe Canada. Brian Mullen était membre de l'équipe États-Unis.

Aucun Jet ne s'est mérité une place dans l'équipe canadienne; Glen Sather a préféré y choisir 8 de ses Oilers. Mais après la saison qu'a connu l'équipe de Winnipeg, un tel affront ne se produira plus...

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST. MARY
WINNIPEG, MANITOBA
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R. H. McCULLOCH
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle







233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985



Comptables **712, chemin St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporations*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie* • *Tenue des livres*
- *Première consultation gratuite*

Terry Robert, RIA

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: **255-3990**
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: **943-6628**

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins
de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant **Claude Fiola**, adjoint
1918, rue Main 334-0292

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André 256-3340

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Violon 3/4 avec archet et étui, en bon état pour étudiant. 150$ (négociable). 1965 Falcon Futura Sprint, V8, transmission automatique, 2 portes, économique. 1 100$. Composez le 257-3729. **À LOUER**: Morceau de terrain pour jardins. Pour plus d'information composez le 257-3729.
864-

À VENDRE: Roulotte de la marque «Sprite» 1974, 16 pieds, couche 4, en bon état. 3 000$. Composez le 256-3327.
865-

RECHERCHE un couple retiré ou qui travaille encore pour être concierge d'un immeuble de dix-sept appartements situé près de l'hôpital Saint-Boniface à partir du 1er juin si possible. Pour plus de renseignements composez le 237-4743.
866-

VEUT LOUER un chalet pour deux semaines à Plage Albert ou dans les environs 269-8494.
867-

À VENDRE: Tracteur I.H.C. 10-20 en bon état, camion 1947 comme neuf, charrue (2 oreilles), banc de scie ronde et lame, moteurs électriques 3/4 c.v plus 1½ c.v. Tél.: 257-4515.
868-

VENTE PRIVÉE: À Saint-Boniface, 281, rue Dumoulin 1500 p.c. 2 étages, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine. Requiert peinture et rénovations. Idéal pour bricoleur. Appeler 255-1901 après 18h.
869-

À LOUER: près de la rue DesMeurons, grande chambre meublée avec bassin et cuisinette, pour personne non-fumeur et tranquille. 238,50$. Composez le 233-5767.
870-

À VENDRE: Vieux St-Norbert, maison de 2 étages, 4 chambres à coucher au deuxième, nouvelle grande cuisine, salle à manger, grand salon, garage attenant, sous-sol finie, très propre. Tél.: 269-0419 après 17h (vente privée)
871-

À VENDRE: À Saint-Malo, maison bungalow de 2 chambres à coucher, chauffage électrique, grand lot, garage, bien située. Tél.: 1-347-5271 ou 256-4258.
872-

JEUNE HOMME de couleur de 36 ans, parlant français, aimerait bien connaître une jeune femme. Écrire à La Liberté C.P. 190, Boîte 5, R2H 3B4.
873-

GRAND MARCHÉ aux puces annuel en plein air à Saint-Adolphe (près du magasin) 9:30 à 16h00 le 11 mai. Pour louer une table signalez 883-2009. Organisé par le comité de l'École des Petits.
874-

LOTS DE CAMPING à louer à Saint-Malo. À deux minutes de la plage. Pour plus de renseignements composez le 1-347-5647 ou 1-347-5611.
852-

COUTURIÈRE: avec expérience, pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
854-

À VENDRE: 80 acres situées à 3 milles au sud-est de La Broquerie. 2 grands lots au centre du village de La Broquerie. 13½ acres de terrain boisé 2 milles au sud-ouest de La Broquerie. Signalez le 424-5204.
861-

À VENDRE: 1970 Chrysler 300, moteur 440, automatique, en très bon état. Aussi **À VENDRE**: Orgue Technics Modèle U-40 de 1½ ans, encore garantie pour 6 mois, en excellent état. Composez le 1-422-5708.
855-

À VENDRE: Lot dans le village de Lorette, rue tranquille, puits avec eau douce, gaz naturel et pipe à égout passent en avant. Vente privée 14 000$. Tél.: 1-878-2040.
857-

À VENDRE: Bâtisse à vendre de 28 x 40 pieds pour être déménagée. Aucune séparation de faite, brochée pour l'électricité, 2 rangs de papier, 1 rang de K.B., 1 rang de planches plaquées. Vente privée. 7000$. Tél.: 1-878-2040.
858-

À VENDRE: bungalow à Fort Garry, 3 chambres à coucher, garage, centrale près des écoles, église, magasin, etc... Tél.: 452-2470. 62 900$
860-

À VENDRE: Vieux Saint-Norbert, 2 nouveaux bungalows, 1 300 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salon-salle à manger, 2 bains, aspirateur central, tout près des écoles, de l'église, 5 minutes du centre d'achat. Vente privée. Tél.: 269-1178.
791-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

À VENDRE à Sainte-Agathe, petit bungalow; 3 chambres à coucher, terrain 150 x 72,6, au centre du village. Vente privée. Téléphonez 1-882-2284
838-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088.
863-

À LOUER: Commerce dans un village majoritairement francophone bien établi — traiteur et pâtisserie — tout équipement inclus.
Pour tous renseignements, écrivez à:
La Liberté
Boîte 3, C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

À VENDRE: Poste d'essence, restaurant avec équipement (38 sièges) épicerie (inventaire extra), garage (équipement, compresseur, etc.) et maison sur 2½ acres près de la transcanadienne à 50 km de Winnipeg.
Seulement 110,000$
Les gens intéressés doivent écrire à:
La Liberté
Boîte 2 C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Pas d'agent s.v.p.

GERRY MASONRY
- Tout genre de travaux en brique.
- Les foyers sont notre spécialité.
- Taux raisonnables.
- 35 ans d'expérience

233-4342

Le batteur donne un dernier coup de pied à un verre en plastique

La foule se précipite vers les entrées de l'aréna de Winnipeg. Certains jeunes entrepreneurs vendent des «mouchoirs à Gretsky». Un groupe de Jazz joue sans arrêt devant l'aréna.

Cette atmosphère de carnaval s'explique facilement. Ce 23 avril, les Jets de Winnipeg affrontent les Oilers d'Edmonton pour le titre de la division Smythe.

La cabine de la presse est assez calme. Mais dans les gradins, un groupe de partisans, mène un chahut incroyable. Ils portent des lunettes de soleil, des chemises hawaiennes, des shorts et des sandales.

Au centre de la patinoire, deux personnes d'une station de radio remettent une carte de souhaits géante avec les mots «Drill the Oilers» bien en vue. Quelques minutes plus tard, un vrombissement de réacteur d'avion fait trembler l'aréna. Maurice Gauthier annonce l'arrivée des Jets.

Ils font leur apparition; ils sont accueillis par une ovation debout. Les applaudissements font place aux huées; les Oilers gagnent aussi la patinoire. Le groupe hawaien entonne un slogan anti-Gretsky.

Après l'hymne national, la partie commence. Une jeune femme assise à la troisième rangée est frappée par une rondelle errante. Un représentant des ambulanciers Saint-Jean s'assure de son bien-être.

Charly Huddy est pénalisé; Paul MacLean déjoue Grant Fuhr avec un lancé bas du côté bâton. Les Jets mènent 1 à 0. Les partisans font un bruit monstre.

Directement de Saskatchewan, «The Flame» fait son apparition. Il porte un uniforme des Jets, un casque de construction surmonté d'une coupe Stanley. Il s'est aussi maquillé le visage comme un clown. Il chante un slogan pro-Winnipeg, son mégaphone à la main. Ce monsieur a établi sa réputation aux matchs des Roughriders de la Saskatchewan en produisant des flames de son casque.

L'arbitre Brian Lewis va mettre les Jets à cours d'un homme. Mais avant que les Jets reprennent position, Paul Coffey compte un très beau but. 1 à 1. Charly Huddy écope une autre punition. Brian Mullen est aussi chassé pour deux minutes.

Pleurer Hawerchuk

Le tableau d'affichage rend hommage au «Hawaian BBQ and party club». Les Hawaiens hurlent comme des fous. Les autres partisans hurlent avec eux lorsque Paul Coffey se fait écraser contre la bande. Les Hawaiens tentent de créer la vague.

Suite à un entretien moins que chaleureux avec Paul MacLean, Kevin McClelland se voit défié par Jim Kyte. L'incident n'a pas de suites. Un batteur de tambour se promène dans la foule pour la stimuler.

Bengt Lundholm imite Gretsky derrière le but des Oilers. Il compte. 2 à 1. Paul Coffey se blesse, la foule applaudit. Dans la cabine de la presse, un type se met en colère; «...c'est hypocrite»... ils pleurent la perte de Hawerchuk, mais appplaudissent une blessure à un des meilleurs joueurs de l'autre équipe.»

Dave Ellett veut s'en prendre à Glen Anderson. Pas de suite.

On aura tout vu. Bengt Lundholm tente de mettre en échec Dave Semenko. Perry Turnbull est chassé et Glen Anderson compte. 2 à 2. Doug Smail part au banc des punitions. Les Hawaiens se sont calmés. Mike Krushelnyski déjoue Brian Hayward.

La foule hurle de joie. Après un superbe jeu de passe, Ron Wilson compte. Gretsky montre sa frustration. Plus tard, Coffey saisit Mullen par le cou. L'arbitre n'a rien vu... Les spectateurs lancent des objets sur la glace en criant un slogan moins qu'élogieux à l'égard de Lewis.



Photo par Francis Potié

Les Oilers énervés...

Après une autre infraction loupée, un partisan décide de lancer du popcorn à la tête de Lewis. Il vise mal. Le popcorn tombe sur le banc des Oilers. Glen Sather s'engueule avec le spectateur et la foule de l'aréna crie SATHER pour l'énerver. Mark Napier compte le quatrième but d'Edmonton.

Larry Melnyk est chassé pour deux minutes, David Babych compte. 4 à 4. En troisième, Dale Hawerchuk apparait derrière le banc des Jets. En veston bien sûr.

Robert Picard annule un 2 contre 1. Quelques secondes plus tard, Wayne Gretsky compte le but de la victoire en déculottant Hayward. La foule est silencieuse. Wayne Gretsky se paie une autre échappée. Hayward l'arrête. Randy Carlyle glisse jusqu'au fond de son filet.

«The Flame» stimule la foule. Les spectateurs font un bruit monstre. À 17 secondes de la fin, les Jets demandent un temps mort. Dans la galerie de la presse, certains enfilent leur manteaux. Le match est fini.

Comme un grand troupeau, la foule quitte l'écran. Une bagarre se déclenche dans les gradins au sud. Les détritus jonchent la glace. Les Hawaiens quittent sans mot dire. L'orgue joue le thème de Hill Street Blues.

Les gens du Booster Club enlèvent les banderoles. Le personnel de l'aréna retire les filets. Le batteur de tambour sort en donnant un coup de pied à un verre en plastique.

Le carnaval est fini....

Guy LeMADEC

Marcien Ferland s'entretient avec Martial Caron

Au temps de la Prairie



L'hospitalité des Métis

On est en août 1880.

Mon père, Charles-Antoine Caron, arrive à Saint-Boniface de Québec. En voyage de noces! Ça lui avait pris trois jours en train. C'était en train mixte. Il avait de ses amis qui étaient montés avec les animaux pour les soigner. Le train aboutissait ici, à la rue Provencher... il n'y avait pas de pont.

Ils débarquent avec leurs chevaux, quelques vaches, des poules et ils ont traversé la rivière Rouge, sur le bac, en face de la rue Notre-Dame.

Il avait acheté sa terre avant de partir: dix-huit chaînes sur quatre milles de long; mais il n'y avait rien sur ces terrains. Ils ne savaient pas où aller.

Alors, ils attèlent leurs chevaux pour aller, par le chemin du Portage, voir le Père Dandurand O.M.I. qui était curé de Saint-Charles. Il y avait une église. Ils demandent au curé Dandurand où était leur terre:

- C'est de l'autre côté de la rivière!

- Mais en attendant de bâtir... il faudrait coucher quelque part... Pouvez-vous nous suggérer quelqu'un chez qui on pourrait aller?

- Allez chez le père Antoine Hogue; il a une grande maison, il est bien recevant, il est à l'aise.

Ils y vont. Ils se présentent au père Antoine Hogue:

- M. le curé nous envoie. On



vient d'arriver, on a une terre mais on n'a pas de maison. Ça prend trois semaines, un mois pour bâtir... puis on aimerait être à l'abri...

- Ah! mon do soleil! (C'était son patois: tout le monde l'appelait "Mon do soleil") Ben certain!

Il voulait les faire entrer. Mais quand ma mère a vu tous les enfants autour... Ils ont remarqué qu'il y avait une espèce de petit hangar.

- Est-ce qu'on pourrait pas se mettre là-dedans? Il s'agit d'un mois...

- Ben certain!

Ça s'arrange comme ça. Ils s'installent avec leur bazar.

Quand ils ont eu fini leur maison, ils s'en retournent chercher leurs affaires. Mon vieux père dit à Antoine Hogue:

- Bon maintenant, qu'est-ce qu'on vous doit?

- J'peux pas t'charger, j'n'a pas besoin!"

REPÈRES

Guay vs SFM: on reprend en mai

Cinq jours pour le procès entre la firme d'avocats Guay, Smith et Associés et la Société franco-manitobaine n'ont pas suffit. On retournera en cour le 13 mai pour un autre cinq jours.

«Ça devrait se passer assez vite. Pour ce qui est de la date d'une décision, cela dépend de la Justice» estime l'avocat de la défense (la SFM), Wayne Leslie.

En attendant, pas de commentaire.

En litige: 110 059,12$ (et non 11 059$ tel que malencontreusement indiqué dans La Liberté la semaine dernière).

L'étude Guay, Smith et Associés maintient que cette somme représente les salaires et dépenses encourus pour avoir retenu les services de la firme.

On se rappelle qu'à l'époque, Rémi Smith siégait en tant que vice-président de la SFM. La SFM soutient que Rémi Smith n'a jamais été embauché comme conseiller juridique.

Roland STRINGER

COMPTE RENDU

Une collaboration de Rossel Vien

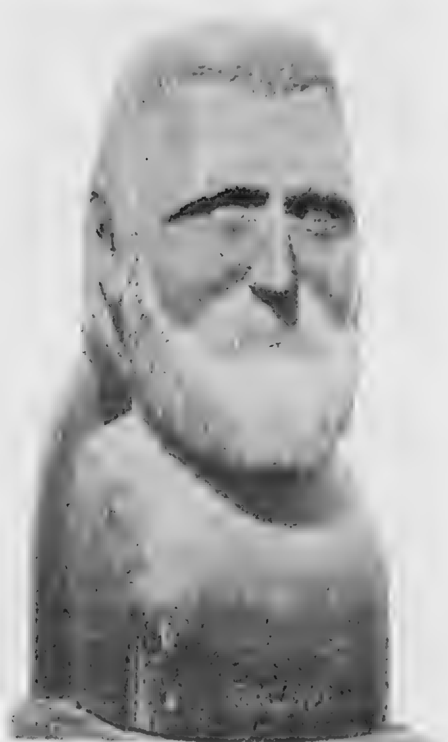
Riel a changé la vie peu banale d'un idéaliste

Donation Frémont nous avait présenté les «secrétaires de Riel» dans un ouvrage qui date mais qui reste un de ses meilleurs.

En ces temps de nouvelles recherches sur tout ce qui entoure le rebelle, voilà qu'un historien prépare une biographie complète du dernier des trois personnages compris sous ce titre (au demeurant, exagéré).

Il s'agit de Henry Jackson, qui n'a vécu que quelques semaines aux côtés de Riel en 1885, mais dont toute la vie en a été modifiée, et même son nom qu'il a francisé pour: Honoré Jaxon!

Cet idéaliste peu banal était fils d'immigrés anglais installés d'abord en Ontario, puis dans le «Nord-Ouest» hors province. Il avait étudié les humanités à l'Université de Toronto et se trouvait à Prince-Albert, aidant au modeste commerce d'instruments agricoles de son père, lors des troubles de 84-85



Sculpture sur bois représentant «David», remise par Henry Jackson, en octobre 1885, au Dr David Young, fondateur du premier asile d'aliénés du Manitoba.
Photo: Parcs Canada, Parc historique national de Lower Fort Garry.

La situation des colons de la nouvelle frontière le touchait puisqu'il devint secrétaire de la première union locale des fermiers. Les revendications des métis et des Indiens aussi, au point qu'il passa à Batoche, épousant entièrement la cause de Riel. Il alla jusqu'à s'y faire baptiser (il était de famille méthodiste).

Pour Riel, il garder une admiration sans réserve pendant toute sa vie, qui fut longue car il mourut à 90 ans.

Les présentes notes sont tirées d'une étude de Donald B. Smith, parue dans la revue **Saskatchewan History** (numéro d'automne 1981). Ce jeune chercheur de l'Université de Calgary prépare une biographie de Jackson qui promet d'être fascinante.

* * *

Jackson fut arrêté après la chute de Batoche, jugé sommairement à Régina, incarcéré à Prince-Albert, puis expédié à l'asile du Bas Fort Garry, près de Winnipeg, d'où il s'échappa le 2 novembre 1885. Pendant son séjour à l'asile, il ne se laissait pas gagner par l'ennui, semble-t-il.

Il était avide lecteur, et les auteurs classiques venaient en bonne place, Platon et Horace entre autres, avec la Bible. Il avait plusieurs cordes à son arc, comme il allait le montrer par la suite, et c'est là aussi qu'il sculpta un buste de Riel, remarquable pour un amateur.

Cette figurine de huit pouces de hauteur se trouve aujourd'hui au musée du Bas Fort Garry. Il y inscrivit seulement le nom de prophète adopté par Riel: David.

Après son évasion, il passa aux Etats-Unis, erra quelque temps, tout en prononçant des discours à l'appui de Riel, aboutit à Chicago, où il devint secrétaire d'un mouvement ouvrier naissant, et occasionnellement quêteur pour une aile d'arnarchistes —qui étaient plus humanitaires que violents, précise M. Smith

C'est à Chicago qu'il adopta le nom de Honoré Jaxon. Il aimait désormais se faire passer pour métis, jusque dans son accoutrement. C'est aussi à Chicago qu'il épousa, à 40 ans, une institutrice canadienne-française, Aimée Montfort. Cette union ne dura pas. (L'auteur cite plus loin une remarque d'une lettre de Jaxon, au sujet du mariage: «une invention d'hommes pour avoir des femmes comme esclaves».)

Il pratiqua des métiers de fortune, revint au Canada voir sa famille en 1907, rencontra le jeune fils de Louis Riel à Saint-Vital, adressa la parole à Régina en faveur des travailleurs et des autochtones, visita les lieux des combats, ainsi que les nouvelles villes de Calgary et de Saskatoon, s'impliquant partout dans les conditions des travailleurs, et retournant aux Etats-Unis, se fixa à New York. Il aimait cette ville, dit M. Smith, «à cause des occasions d'apprendre, avec ses musées et ses bibliothèques offrant des connaissances sur tous les sujets de l'univers»

L'auteur cite ici la soeur de Jaxon. Il se bâtit une cabane qui fut pendant vingt ans son «palais» (selon son expression). Evincé par les autorités, il finit concierge dans un immeuble, où il avait la gracieux quolibet de «hobo savant».

Bien que vivant dans des conditions matérielles misérables, Jaxon, à 80 ans, continuait d'accumuler livres et papiers, rêvant toujours de faire quelque chose pour améliorer le sort des moins puissants.

Malheureusement ses collections furent enfouies parmi les tonnes de déchets publics de New York, et il y avait là une histoire des événements du Nord-Ouest écrite de sa main. M. Smith, on le comprend, regrette qu'un tel document ait été à jamais perdu.

Il a intitulé son étude: «Honoré Joseph Jaxon, un homme qui vécut pour les autres.»

Rossel VIEN

La prise de vue

Le cinéma européen: *loin de nos salles de thêâtre*

Chapeau au comédien de théâtre qui réussit à l'écran. Du bon théâtre, après tout, c'est de moins en moins du bon cinéma.

Ce qui se vend bien au théâtre s'achète souvent mal au grand écran Les nombreuses productions de Radio-Canada, qui consistaient à «filmer une pièce», démontrent bien que cela va aussi pour les projets de télévisions

L'art de faire le minimum, voilà ce qui est devenu le cinéma! Surtout le cinéma européen. On essaie de créer le vrai et non de faire comme si c'était pour de vrai. On joue au théâtre, on interprète au cinéma

Passion, de Jean-Luc Godard, qui était à l'affiche du cinéma Festival la fin de semaine dernière, se résume difficilement. Mais c'est du cinéma On voit vivre!

Hanna Schygulla (**Un amour en Allemagne, Le faussaire, La vie de Maria Braun**...), celle qui a acquise une certaine notoriété pour son travail avec Fassbinder, et Isabelle Huppert (**La dentellière, Violette Nozière, Entre nous**...) sont exceptionnelles dans cette réalisation de Godard.

Exceptionnelles? Dans les rôles de Hanna et Isabelle (oui, pour ceux qui ont vu **Prénom Carmen**, vous avez raison, c'est du Godard!), ces deux femmes ne font surtout pas du théâtre. Il n'y a pas assez là pour que ce soit du théâtre. C'est trop ordinaire, trop naturel

«*Au théâtre, il faut que la voix soit haute, les gestes bien prononcés. Dans un film, ça peut être très intime parce que la caméra peut venir très près,*» expliquait Hanna Schygulla lors d'un entretien paru dans les ***Cahiers du cinéma***.

Gérard Depardieu, qu'on pourra bientôt voir au cinéma Festival dans **Le dernier métro**, de François Truffaut, s'est pris d'une autre façon pour parler de la subtilité du cinéma

«*Rien de plus simple que de faire couler une grande larme, ce qui compte, c'est comment tu arrives peut-être à la retenir. C'est ce que j'aime chez Montand, c'est la dose de pudeur. Il y a des gens qui pleurent à l'écran et sont presque impudiques à être satisfaits de cet acte-là; c'est pas intéressant. Il suffit de se mettre un coup de menthol dans l'oeil ou tu penses à une connerie. Non, il vaut mieux un fou rire à l'intérieur que de pleurer à l'extérieur.*»

Les jeunes interprètes dans **The Breakfast Club** en ont ému plusieurs. Une économie de gaz lacrymogène aurait tout de même été dans l'ordre!

Alan Bates, Glenda Jackson et Ann-Margaret, dans **The return of the soldier**, présentement en ville au cinéma Northstar, s'avère peut-être un des meilleurs exemples d'un cinéma qui n'a rien à voir avec les planches de nos plus belles salles de théâtre.

Norman Kaye, dans **Man of flowers**, au Cinéplex, et John Lynch, dans **Cal**, bientôt au Cinéma 3, explorent aussi avec succès ce territoire hors du repertoire de l'acteur

Qu'on s'entende: cela enlève peu au théâtre. Il se renchérit avec son caractere instantané. Une representation ne ressemble jamais à une autre. Et une pièce de théâtre permet une évolution du personnage, puisqu'il y a un ordre, puisque les séquences s'enchaînent.

«*Je suis d'abord un acteur de théâtre parce que c'est là qu'on a la sensation de pouvoir commencer quelque chose et de pouvoir la terminer dans la même soirée*» estimait Gérard Depardieu.

Dommage tout de même que des films comme **Police Academy 2, Beverly Hills Cop** ou **Porky's Revenge** passent pour du cinéma.

En aparté. De la vieille nouvelle! En décembre 84, John Huston tournait **Prizi's honor**, avec Jack Nicholson (**One flew over the cuckoo's nest**) et Kathleen Turner (**Crimes of passion**). Karel Reisz travaillait sur **Sweet dreams**, avec Jessica Lange (**Country**); Fred Schepisi dirigeait Meryl Streep (**Sophie's choice**) dans **Plenty**; et Jerry Skolimowski signait la réalisation de **The lightship**, avec Robert Duvall (**Tender Mercies**).

Celui qui avait scandalisé la France avec une histoire de Nazis dans **Lacombe, Lucien**, qui a présenté Brooke Shields, à l'âge de onze ans seulement, comme une prostituée dans **Pretty Baby**, et qui a reçu tous les louanges possibles pour son **Dinner with André**, a maintenant un nouveau film à son actif. Louis Malle nous propose cette fois **Alamo Bay**, avec Ed Harris (**The right stuff**) et Amy Madigan. Cette vue sur le Ku Klux Klan au Texas est projetée au cinéma Garrick.

Du côté du Winnipeg Film Group, on invite les cinéphiles à voir du Luis Banuel (**Un chien d'Andalou** et **Simon du désert**) et du Orson Welles (**Hearts of age**). Au cinéma Main en fin de semaine

Enfin, **Maria Chapdelaine**, avec Carole Laure, de Gilles Carles, passera à l'écran du cinéma Festival du 29 avril au 1er mai.

Roland STRINGER



Isabelle Huppert. L'art de faire le minimum. *Entre nous* au cinéma 3 cette semaine.

L'accent

Leonard Cohen revient à Winnipeg

Qui est Leonard Cohen? La question devrait gêner celle ou celui qui croit connaître le vedettariat canadien.

Il faut retourner en 1966, lors d'un spectacle de poésie-jazz présenté au Manitoba Theatre Centre, pour retrouver à Winnipeg **Leonard Cohen**. Le Montréalais qui attire des milliers à travers l'Europe!

Mais partout, ce poète-chansonnier (il fait aussi du cinéma!) se retrouve toujours à l'écart de ce qui est populaire. Autant aujourd'hui que durant les 60. (Les rumeurs veulent que nul autre que Pierre Elliot prenait son café avec Cohen dans les bistrots de l'Université de Montréal durant la Révolution tranquille.)

Voici ce que dit François Gorin, de la revue française **Folk-Rock**, du dernier microsillon de l'homme qui aime s'habiller en noir.

«Il a toujours été démodé, se garantissant par là indémodable... Je me souviens parfaitement de **Songs of love and hate** (1971). Ma soeur l'avait acheté. J'aimais bien. Je l'ai racheté il y a six mois. Ce qui frappe, c'est le mal fou qu'on a à distinguer les chansons de haine des chansons d'amour.»

«**Various positions**, son plus récent, trublion impassible dans le chaos des nouveautés, on ne l'écoutera pas très souvent, mais comme le prochain ne risque pas d'arriver avant cinq ans, il est permis de prendre son temps.»

N'empêche que Leonard Cohen ne sait trop à quoi s'attendre de la tournée de l'Amérique du nord qu'il vient d'entamer. Si on se fie aux propos du journaliste du Sun, Morley Walker, cela l'énerve. Il craint avoir perdu son auditoire.

En tout cas, il peut au moins se consoler d'un truc: les cinéphiles entendront vite parler de lui. Le film **Night Magic**, avec **Carole Laure**, dont il a écrit le scénario, sera présenté cette année hors-concours au Festival du film, à Cannes.

Nite Out Entertainment présente *Leonard Cohen*, un spectacle commandité par les Big Brothers, dans la salle du centenaire le 14 mai.

* * * * *

Un spécial copieux d'originalité! Voilà en gros comment la troupe **La muse gueule** résume sa production ***«J'ai déjà été jeune, je vous comprends.»***

«On présente des stéréotypes, mais on veut montrer ce qu'il y a à l'intérieur. Ce qu'il y a à l'intérieur de la personne punk par exemple» lance **Léo Landry**, un des cinq interprètes dans ce spectacle subventionné par le bureau de l'Année internationale de la jeunesse du gouvernement du Manitoba.

Le contexte? eh bien, là où un jeune de la douzième année irait: à l'école, à une soirée sociale, au bureau de la main d'oeuvre.

Cette troupe du Collège universitaire de Saint-Boniface tient à «amuser» son public. Mais ce n'est pas tout. Les jeunes pourront réfléchir sur les études, le travail, l'avenir. Ils pourront voir s'ils sont d'accord avec les stéréotypes. Et ils pourront voir s'ils peuvent changer,» estime **Martine Pelletier.**

D'ailleurs **La muse gueule** propose une discussion à la suite du spectacle pour connaître les réactions du public au contenu de cette création collective.

Attention, les jeunes! ***«J'ai déjà été jeune, je vous comprends»***, c'est un show qui risque aussi d'intéresser les parents. «Les parents pourront se demander 'Est-ce que je suis vraiment comme ça?'» ajoute **Philippe Habeck.**

La muse gueule présente *«J'ai déjà été jeune, je vous comprends»*, durant les prochaines deux semaines, dans huit écoles manitobaines; au théâtre Gas Station, le 8 mai; et dans la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface, le 16 mai.



La muse gueule. Une création collective sur la jeunesse.

* * * * *

On a peut-être entendu parler d'une troupe de théâtre francophone qui comptait présenter une pièce dans un grand appartement sur la promenade Wellington.

Si les lecteurs de La Liberté comprennent mal ce projet théâtral, c'est parce qu'il est bien délicat de parler de soi-même! Après tout, avoir l'auteur de la rubrique **L'accent** dans la troupe pose bien plus que des conflits d'intérêts!

Il s'agit d'une espèce de création collective, inspirée du texte de Patrick Hamilton, ***La corde***. Plus connu par la version cinématographique, ***Rope***, d'**Alfred Hitchcock.**

Le concept de cette production «d'appartement» devrait intéresser les amateurs de théâtre. On n'est pas à chaque jour témoin d'un meurtre! Encore plus, un meurtre sans passion et sans effusion de sang!

La troupe? Surtout des membres des soirées CM2 du Cercle Molière l'an dernier: les interprètes de ***La machine à brouillard***, une adaptation de ***One flew over the cuckoo's nest***, de Ken Kesey.

En plus de **Louis Allain**, **Denis Blouin**, **Louise Cloutier**, **Robert Dupas**, **Barrie Sylvestre** et **Jacques Vrignon**, quelques nouveaux se joignent à cette trope. Notamment **Lisa Desilets** et **Mariette Mulaire**.

Disons qu'il s'agit d'une «soirée» théâtrale chez deux jeunes universitaires qui vous proposent du vin et du fromage à profusion!

Le théâtre de la machine présente *La corde*, mis en scène par Louise Cloutier, du 2 au 12 mai, dans un grand appartement sur la promenade Wellington.

Roland STRINGER

La prise de son

PAT METHENY GROUPE

The first circle



Un entretien avec Laurent Roy

La musique de Pat Metheny passe peu souvent à la radio. Dommage. «Si tu l'entendais, tu l'aimerais!»

Pat Metha qui?. «Il a déjà joué pour Joni Mitchell. Et c'est lui qui a signé la bande sonore pour le film **The Falcon and the Snowman. This is not America**, que chante David Bowie, c'est sa composition.»

Un label jazz. «Pat Metheny n'est pas un musicien jazz au sens traditionnel du mot. Il fait plutôt du pop, du pop créatif. C'est très accessible. Mais puisqu'il a beaucoup travaillé dans le milieu jazz, il a reçu cette étiquette.»

«La compagnie européenne ECM, qui est surtout connue pour le jazz, est celle qui produit ses disques. Et signalons que ECM vend plus de disques de lui que de n'importe quels autres de ses artistes.»

Pas pour la radio? «Sa musique est sans paroles, et il est perçu comme un compositeur jazz. Le résultat? Sa musique ne passe pas à la radio. Pourtant, on retrouve dans sa musique de très belles mélodies, des rythmes de rock 'n roll, un peu de funk...»



Pat Metheny. Du pop créatif.

Une fusion. «La musique fusion, lancée par Miles Davis au début des 70, un mélange de styles, c'est un bon terme pour résumer le répertoire de Pat Metheny.»

«Dans son dernier microsillon, **The first circle**, on retrouve la musique de fanfare dans **Forward March**, le rock dans **Yolanda You Learn**, les sons africains dans **The first circle**, le gospel dans **Praise**, la musique latine, espagnole dans **Mas Alla**...»

«Je préfère **Offramp**, un microsillon plus uniforme. Parmi les nombreux albums qu'il a son actif, j'aime aussi le premier qu'il avait entrepris avec son groupe: **The Pat Metheny Group**.»

Des chansons de ce microsillon seront diffusées à l'émission **PULSATION** *du lundi au vendredi à 12h10 à CKSB.*

A l'affiche

Vendredi 26

- L'exposition **Pour tous les goûts**, de Sylvie Boulet, Bob Fisher, Jim Mulyk et Ian Sommerville, débutera à la galerie Fleet, 35, rue Albert et se poursuivra jusqu'au 25 mai.

- Dore Ashton donnera la conférence **The last poste** à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h00.

- À l'affiche au Foyer du Centre culturel franco-manitobain en fin de semaine: Laurent Roy et Gérald Laroche

- L'orchestre symphonique de Winnipeg présentera **Masterworks II** les 26 et 27 avril dans la Salle du centenaire à 20h00

- En reprise, Active Word Production présentera **Natural High** au théâtre Gas Station, à 14h00, 19h00 et 21h00

Dimanche 28

- L'orchestre symphonique de Winnipeg propose un spectacle en hommage à Bach dans la Salle du centenaire à 20h00

- Dans le cadre du programme des Winnipeg Singers, un spectacle sera donné sous la direction de Elmer Iseler dans l'Eglise-unie Young, au coin de Broadway et Furby, à 20h00

Mercredi 1 er

Une tournée de l'exposition de Leon Spilliaert sera donnée à 12h10 à la Galerie d'art de Winnipeg

Apprenez à connaître votre sol

Il est certainement trop tôt pour les semis. Et à moins d'avoir une serre, comme c'est le cas pour Lévis et Gabrielle Courchaine, il n'y a rien à faire pour l'instant, n'est-ce-pas mon oncle?

Détrompez-vous. Le temps de s'occuper du jardin, et de la cour, c'est maintenant.

Il a beaucoup de choses à faire dès le printemps, explique Gabie. Si vous avez des conifères qui ont jauni, n'abandonnez-les pas. Arrosez-les.

Il faut les laver pour enlever la poussière et le sel qui se sont déposés durant l'hiver, surtout lorsqu'on vit au village. Avec les nouvelles pousses vertes du printemps, l'arbre reprend vie.

C'est aussi au printemps, avant l'éclosion des bourgeons, qu'il faut planter les arbres. Une règle dont se servent les horticulteurs, c'est de tailler à peu près un tiers des branches de l'arbuste. Parce qu'en le transplantant, il va perdre au moins le tiers de ses racines. Trop de branches et les racines ne pourront pas fournir.

Si une personne veux faire d'une partie de sa pelouse un jardin, c'est compliqué? Doit-il enlever la tourbe avant de commencer?

Ce n'est pas nécessaire d'enlever la tourbe, propose Lévis. On n'a qu'à l'incorporer au sol. Ça va faire de la matière organique pour le jardin. Mais il faut vous prévenir. Si le gazon a été traité la saison d'avant avec un produit comme le *Weed and Feed*, par exemple, c'est à décourager.

Il pourrait y avoir un résidu de poison chimique qui empêcherait la semence de germer. Du poison qui tue des pissenlits ça ne fait pas du bien aux autres plantes.

Ce qui est important, c'est de connaître son sol. Dans un parterre au bord de la maison, ou avec une terre neuve, il faut engraisser avec de la matière organique, du fumier, pour aérer le sol. Surtout le gumbo comme celui de la rivière Rouge. À Lourdes, où la terre est plus sablonneuse, il en faut sans doute moins.

Par contre, à moins que ce soit un fumier très pourri, il n'y a pas immédiatement de nourriture pour les plantes. Et dans un jardin, le sol s'épuise. Les plantes vont porter des fruits quand même, mais pas des fruits d'exposition. C'est pour ça que ce n'est pas une mauvaise idée de se servir d'engrais chimique.

La chronique tant attendue des «pousse-vert»

Mais avant d'acheter de l'engrais chimique, il faut connaître son sol. Ça vaut vraiment la peine d'envoyer un échantillon de sol aux laboratoires de l'Université du Manitoba (*on n'a qu'à composer le 474-8153 pour plus de renseignements*) pour la faire analyser. Même si ça coûte une dizaine de dollars. Parce que différents sols ont besoins de différentes sortes d'engrais

Lucien CHAPUT



Lévis et Gabrielle Courchaine. Beaucoup de choses à faire dès le printemps.

Calendrier provincial

Jeudi 2

- Les films **Crac**, **China, land of my father** et **Singapour** seront projetés à la bibliothèque Coronation à 14h00 et 19h00.

Dimanche 5

- Le comité Pro-vie présentera le film **Silent Scream** à la Résidence Langevin, 210, rue Masson à 12h00. Un déjeuner sera servi à 11h00

Samedi le 4 mai

- 22e congrès annuel de la Ligue féminine catholique du Manitoba dans la salle paroissiale de Lorette à partir de 9h Thème: Héritage-Jeunesse.

Un rappel

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier les opinions de ses lecteurs et lectrices. Mais tient à souligner que **les lettres ne doivent pas dépasser 600 mots.**

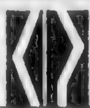
N'oubliez pas non plus de signer vos commentaires, d'inclure votre numéro de téléphone et d'éviter les propos diffamatoires.

Saint-Adolphe

Calendrier

Le 4e «Grand Marché aux Puces» organisé par le comité de parents de l'École des Petits, aura lieu le 11 mai de 9h30 à 16h00, près du Magasin Général

Venez passer une journée en famille! Il y aura des films pour les enfants, à partir de 13h30; une vente de pâtisserie, tirage, hot dogs etc. Si vous voulez louer une table, appelez Huguette au 883-2009 ou Suzanne au 883-2407



OFFRE D'EMPLOI

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA est à la recherche d'un(e)

COMMIS-MÉCANOGRAPHE

(contractuel)

Horaire de travail
— du lundi au vendredi (de 18h à 23h)

Fonctions
— opérer machine comptable NCR 775 et télex
— travail de commis

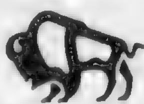
Entrée en fonction
— le plus tôt possible

Durée du contrat
— 6 mois

Prière d'adresser votre demande avant le 3 mai 1985 avec la mention «Personnel et confidentiel» à:

Jean B. Gaudry
Gérant des opérations
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Manitoba



Programme d'édition électronique

Le ministère fédéral des Communications invite les organismes et personnes intéressés à soumettre des propositions en vue de recevoir des contributions financières dans le cadre du **Programme d'édition électronique** Canada-Manitoba. Le gouvernement du Canada contribuera aux frais des projets approuvés proposés par des organismes admissibles qui élaborent et produisent des contenus électroniques viables

La date limite pour soumettre les propositions est le 30 juin 1985

On peut obtenir le document «Demande pour la soumission de proposition» qui fournit des détails sur le programme et des formulaires de demande auprès du

Programme d'édition électronique
Ministère des Communications
386, avenue Broadway, pièce 200
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Y9
Téléphone: (204) 949-2630
Information is available in English at the above-mentioned address or by phoning (204) 949-2967

Le Programme d'édition electronique est crée dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Manitoba de développement des entreprises des communications et de la culture, qui decoule de l'entente de développement economique et régional Canada Manitoba

Canada

COMPTABLE AGRÉÉ
(homme ou femme)

LE POSTE

Vous relèverez de la Vérification interne à Winnipeg et vous contribuerez à l'analyse critique des systèmes et opérations d'une grande entreprise nationale, largement diversifiée

LE CANDIDAT

Vous êtes un comptable agréé ayant de l'initiative et vous aimez à résoudre les problèmes d'ordre commercial. Vous maîtrisez particulièrement bien l'art de parler et d'écrire clairement

LES AVANTAGES

Vous aurez toutes les occasions voulues de déployer vos talents au sein d'un milieu dynamique. Vous bénéficierez d'une formation pratique de l'emploi de logiciels en ce qui a trait à l'informatique en général, grâce à des mini-ordinateurs de la compagnie et à des cours officiels qui vous seront offerts afin de vous aider dans l'exercice de vos fonctions

Salaire intéressant et large évantail d'avantages sociaux. Les chances d'un avancement rapide au sein du service tout comme dans d'autres services sont excellentes

Prière d'envoyer curriculum vitae (discrétion absolue) à

M. W. Nykolyszyn, c.a.
Canadien National
1120 - 215, rue Garry
Winnipeg (Manitoba) R3C 3P3

Le Groupe CN

La page de Bicolo

Bonjour mon ami!

Voici ma dernière page sur la vie de Louis Riel et des Métis.

Je suis certain, qu'avec moi, tu as aimé apprendre à mieux connaître ce grand homme et ce peuple encore si vivant.

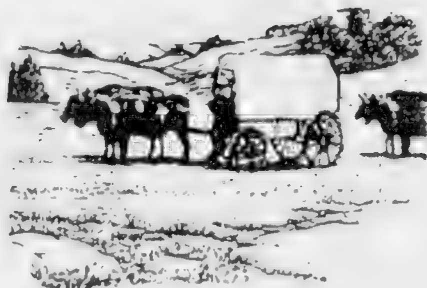
Vive le centenaire de Louis Riel.

Bicolo





La chasse aux bisons



Il y a cent ans, d'énormes troupeaux de bisons erraient sur les plaines de l'Ouest. Au printemps, des centaines de familles Métis partaient à la chasse aux bisons.

Ils partaient au caravane de 1,500 à 2,000 charrettes tirées par des boeufs.

C'étaient une expédition dangereuse. Tout d'abord la chasse elle-même était difficile. Il y avait les Indiens qui n'aimaient pas voir les troupeaux de bisons disparaître si vite. Ils attaquaient parfois les caravanes.

Les femmes et les enfants préparaient les repas et s'occupaient des bisons qu'on venait de tuer. Elles les dépouillaient (enlevaient la peau), débitaient la viande et préparaient le **pemmican**. C'est ainsi qu'on appelle la viande de bison séchée au soleil.



Pour faire des vêtements, ont tannait la peau de plusieurs animaux, bisons, chevreuils, ours, lièvres, etc.

On faisait tremper la peau des animaux dans des grands récipients remplis d'eau. Souvent c'était un gros arbre qu'on abattait, vidait et qui servait d'auge.

Ensuite, il fallait gratter la peau pour enlever le poil. C'était un travail dur, fait souvent par les femmes. On étendait ensuite la peau pour qu'elle sèche bien au soleil. De là les femmes confectionnaient les vêtements et autres objets.

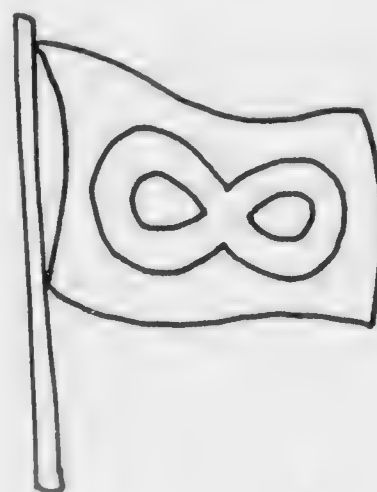


QU'EST-CE QU'UN MÉTIS?

On appelle habituellement **Métis** une personne née d'un parent Indien et d'un Blanc.

Au 18e et 19e siècle, les Voyageurs explorèrent et s'établirent sur les plaines de l'Ouest. Plusieurs mârièrent des Indiennes. Les enfants de ces mariages sont appellés Métis.

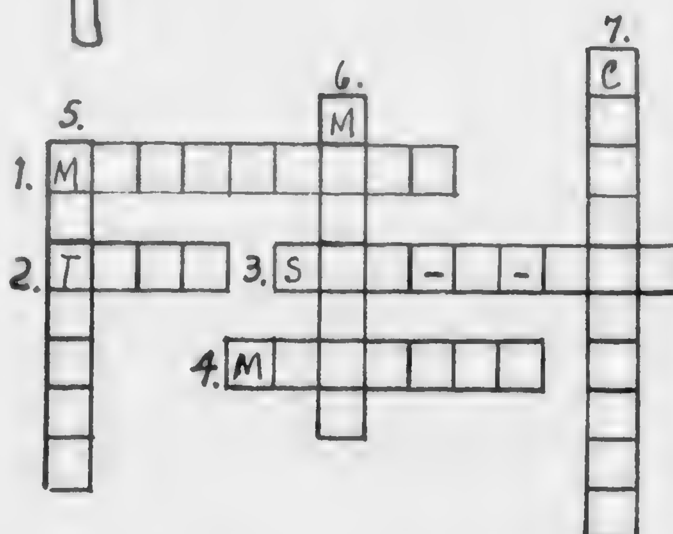
La grand-mère de Louis Riel, Marguerite (Boucher) Riel était Métis, fille d'une Chippawyenne et d'un Français.



CONNAIS-TU LE DRAPEAU MÉTIS?

Il existe depuis très longtemps, bien avant Louis Riel. Les Métis s'en servaient surtout pour la chasse aux bisons.

Le symbole signifie la perpétuité (Ça veut dire: «qui n'a pas de fin»). Le fond du drapeau est bleu et le symbole est blanc. Colorie-le.



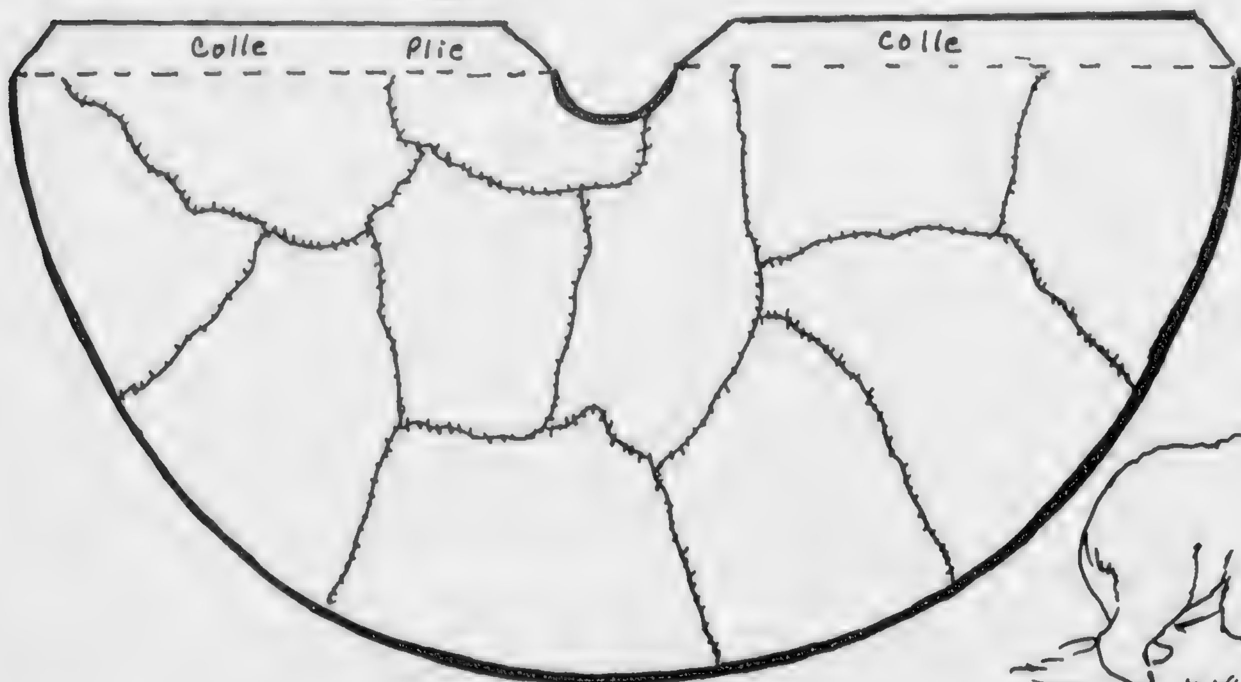
Descriptions

1. Chaussures en peaux d'animaux
2. Tente indienne
3. Bourse servant à mettre le tabac
4. Vêtement qui protège du froid
5. Jambière
6. Ce qui recouvrent les mains en hiver
7. Se met sur le lit pour se garder chaud

Qu'est ce qu'on faisait avec la peau du bison?

En faisant le Mot Croisé tu trouveras quelques-unes des choses que l'on confectionnait avec la peau.

Lis les descriptions et écris le bon mot dans la grille.



Les Indiens fabriquaient leur tipi avec des peaux de bisons. Ils les décoraient avec des soleils, lunes, étoiles, animaux, etc.

Décore ce tipi de belles couleurs, découpe-le et colle où s'est indiqué. Il se tiendra debout.

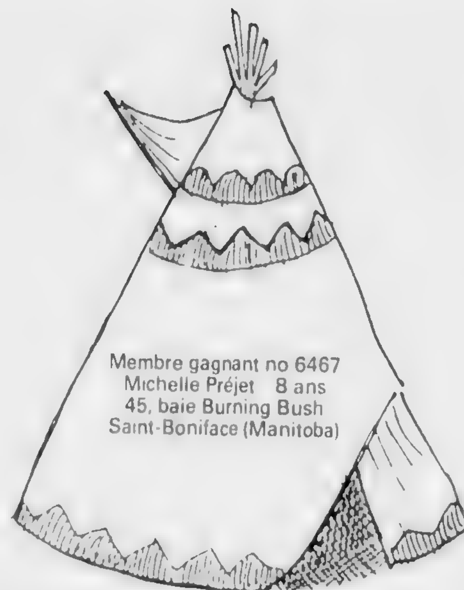
Voici AIGLE-VIF.

Ce petit Indien ne cherche pas la guerre, il ne veut que s'amuser. Colorie-le comme tu imagines, il devait s'habiller il y a cent ans.



Je salue mes nouveaux amis

7660 Deanne Drake .... Beausejour
7661 Christher Robinson .... Beausejour
7662 Sherri Glady .... Beausejour
7663 Robbie Schmidt .... Beausejour
7664 Jason Rodrigue .... Beausejour
7665 Troy Sale .... Beausejour
7666 Sofie Morier .... Saint-Boniface
7667 Jeffrey Low .... Saint-Pierre-Jolys
7668 Christopher Hébert .... Saint-Pierre-Jolys
7669 Joel Bérard .... Saint-Pierre-Jolys
7670 Joanne Labossière .... Saint-Pierre-Jolys
7671 Chantal Morrissette .... Saint-Pierre-Jolys
7672 Michel D. Rioux .... Saint-Pierre-Jolys
7673 Julien Gagné .... Saint-Pierre-Jolys
7674 Marcel Beaudoin .... Otterburne
7675 Eric Gautron .... Saint-Pierre-Jolys
7676 Christeen Perreault .... Saint-Pierre-Jolys
7677 Kevin Rivard .... Saint-Pierre-Jolys
7678 Jay Grabowsky .... Saint-Pierre-Jolys
7679 Derek Chubey .... Saint-Pierre-Jolys
7680 Carole Tessier .... Saint-Pierre-Jolys
7681 Francine Saive .... Saint-Pierre-Jolys
7682 Guy Desharnais .... Saint-Pierre-Jolys
7683 Suzanne Carrière .... Otterburne



Réponses: Mot Croisé
Horizontale: 1. Mocassins 2. Tipi 3 Sac-à-feu 4. Manteau
Verticale: 5. Mitasse 6. Mitaines 7 Couverture

Sais-tu que... Le nom MANITOBA veut dire

«Dieu qui parle»

en Indien? Ce nom fut adopté par le parlement Canadien le 15 juillet 1870.

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
Code postal: ....**Âge:** ....

La Broquerie

La glace artificielle d'ici le 2 août

Laurent Tétrault est pris à croire aux miracles. Il m'avait confié que si on réussissait à vendre 300 billets pour la soirée bénéfice du 20 avril, ce serait une miracle.

Ils en ont vendu 315. Faut dire que le transfer de La Broquerie a donné un joli coup de pouce avec 51 billets donnés, dans 102 convives assurés. La soirée a éte une occasion de rencontre pour plusieurs anciens joueurs, dont certains avaient évolue sur une patinoire exterieure

Suite à cette soirée, le comité à l'arena est donc prêt à s'attaquer aux travaux, travaux qui seront effectués à partir des 6 mai par une équipe de neuf ouvriers embauchés par la municipalité: Jean-Guy Tétrault en sera le contremaitre

Le projet de 150 000$ prévoit que l'on couvrira les quelque 10 milles de tuyaux d'une couche de ciment, ce qui permettra l'usage de la surface pour des danses ou sports d'été tel le tennis

On prévoit terminer le projet le 2 août. Le système de glace artificielle permettra d'allonger la saison de hockey de deux mois et demi. Les coûts additionnels d'entretien seront, selon Laurent Tétrault, d'environ 6 000$ par année. Il ne peut encore estimer les revenus additionnels provenant du loyer de la glace

On a retenu comme maitre des cérémonies, Boyd Kazak de CKRC qui a su bien faire rire son auditoire avec ses farces «pas pour le curé»

Il a aussi avec son accent ukrainien, donné un subtil tond e bilinguisme à la soirée, soirée qui aura rapporté la somme de 15 000$

Rino OUELLET

Sautons en coeur.

Ça devient un sauteton annuel.

Le 10 avril, 115 sauteurs (euses) à la corde oint passé l'après-midi à sauter pour leur coeur et pour la Fondation du coeur

Ce qui a caractérisé l'activité cette année, c'est sans doute les trucs de toutes sortes de saut à la corde. L'intérêt semble monter avec la pratique. L'activité a permis de recueillir 1 680$



À la table d'honneur

Sainte-Agathe

Un 60e anniversaire de mariage



C'était grande fête à Sainte-Agathe, le 7 avril, jour de Pâques, spécialement pour Clovis et Lucia Baudry, à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage. Environ 300 personnes, parents et amis, se sont rencontrées

Le maitre de cérémonie, Joseph Sherwood, a lu les messages d'occasion parvenus du Pape Jean-Paul II; de Mgr Antoine Hacault; du Premier Ministre du Canada, Brian Mulroney; du député fédéral, Jack Murta; du Lieutenant Gouverneur Paul McGonigal. Des hommages d'honneur leur ont été rendu personnellement par le député Clayton Manness; par le préfet de la municipalité de Ritchot, Raymond Lagassé; et aussi par le conseiller de Sainte-Agathe, Albert Bilodeau

Une plaque commémorative a été présentée à M. Baudry en reconnaissance de ses années de dévouement comme conseiller à la municipalité

Venus de l'extérieur de la province: deux neveux des jubilaires, Joseph Pallard de Golden, C.B., Emmanuel Prescott d'Alberta, une nièce, Marguerite et son époux Georges Ste-Marie d'Edmonton; une fille Béatrice et sa famille d'Edmonton; et une petite-fille Annette et sa famille de Calgary. Absente à la fête était leur fille Alice et sa famille d'Australie. Heureusement qu'ils étaient venus passer le mois de décembre à Sainte-Agathe, chez leurs parents!

La famille de Clovis et Lucia comprend neuf enfants, dont sept vivants; 30 petits-enfants; 11 arrière-petits-enfants et un douzième bientôt. Il s'agit de **Léopold** et son épouse Lily (Désautels), leurs enfants — Michelle, Nicole, Jo-Anne et Raymond **Henri** et son épouse Jeanne (Delorme), leurs enfants — Richard, Marilyne, Annette, Denis, Gilbert, Alain et Renée; **Rachel** et son époux Paul Bohémier, leurs enfants — Paulette, Diane, Elaine et Donald; **Marcel** et son épuse Thérèse (Brémault), leurs enfants — Robert, Mona, Daniel, Guy et Claude; **Juliette** décédée à 6 mois; **Annette** décédée à 23 ans; **Colette** et son époux Fernand LeGras, leurs enfants — Guy, Ronald et Lynne; **Béatrice** et son époux Joseph Sherwood, leurs enfants — Paul, Guy, Raymond, Diane et Suzanne; **Alice** et son époux Peter Laver, leurs enfants Jennifer et Russell. Les arrière petits enfants sont Gregory, Allisson, Jason, Stephen et Matheux Fast; Brigitte, Pierre Guénette; et Steve, Patricia, Diane et Aurèle Baudry

Le dimanche, 14 avril, l'abbé Georges Damphousse célébrait une messe spéciale pour Clovis et Lucia Baudry en l'église de Sainte-Agathe. Un bon nombre de leurs enfnts assistaient. M. le curé a lu du registre de la paroisse: L'union conjugale de Clovis Emmanuel Baudry, fils majeur de Jules Baudry et de Louis Guignard d'une part, et de Lucia Lemoine, fille majeure de Félix D. Lemoine et de Marie-Jeanne Mathieu de l'autre part. Les témoins étaient Joseph Baudry et Félix D. Lemoine. Ce mariage a été béni par l'abbé Léon Laplante, le 15 avril 1985, à 6h30 du matin

Thérèse DUMESNIL

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets énumérés ci-dessous, adressées au chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30, heure avancée des Rocheuses, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No. 61002
Frobisher Bay (T.N-O.)
Peinture intérieure et extérieure des logements et des bâtiments appartenant à la Couronne — 1985-86

Date limite: **le 15 mai 1985**
Dépôt: **50$**

On peut se procurer les documents de soumission à l'endroit suivant: édifice Fédéral, pièce 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba). On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR ST-AIR LTD. EN VUE DE MODIFIER LES PERMIS No A.T.C. 2619/76(C)

Le permis no A.T.C. 2619/76(C) autorise St-Air Ltd. à exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) et 7 (spécialisés) surveillance aérienne — construction au moyen d'aéronefs — aérophotogrammétrie — épandage et dispersion de produits — inspection, reconnaissance et publicité aériennes — photographie aérienne non-technique — vol récréatif d'une base située à Little Grande Rapids (Manitoba), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe A

La titulaie demande maintenant au Comité des transports aériens d'ajouter l'autorisation d'exploiter des aéronefs à voiture fixe des groupes B et C sous le couvert desdits permis

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 27 mai 1985 avec une preuve de leur signification à la partie requérante

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur le requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux regles susmentionnées

Toute demande doit être postée ou remise au Commission de canadienne des transports, Division de l'Ouest, R.W. Lebell, Secrétaire, 350-3rd Ave Nord, Saskatoon (Saskatchewan), 57K 6G7

Shane Stevenson
Conseiller, transport aérien

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les projets ou services enumeres ci-apres adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30, (heure centrale avancée) à la la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220-4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta), 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1110 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan), sur versement aux dépôt exigible

PROJET

No. 000576 pour AGRICULTURE CANADA
Hadashville (Manitoba)
Pépinière Pineland
Serres de recherches

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); à Régina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg et Brandon (Manitoba).

Date limite: **le vendredi, 17 mai 1985**
Dépôt: **50,00$**

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS
Les sous-traitants pour travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard à 10h, le mercredi 15 mai 1985 conformément aux dispositions du document intitulé — Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les projets ou services énumeres ci-apres adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30, (heure centrale avancée) à la la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220-4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta), 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1110 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan), sur versement aux dépôt exigible

PROJET

No. 000182 — pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Fisher Branch (Manitoba)
Détachement de la GRC

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); à Régina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg et Brandon (Manitoba)

Date limite: **le jeudi 30 mai 1985**
Dépôt: **100,00$**

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS
Les sous-traitants pour travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard à 10h, le mardi 28 mai 1985 conformément aux dispositions du document intitulé Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

La vie sociale
est une rubrique
gratuite

LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDE DE LA IOG UTILITIES (MANITOBA) LTD. POUR OBTENIR UNE ORDONNANCE DE LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS AUTORISANT UNE HAUSSE DU PRIX DU GAZ

La Régie des services du Manitoba (la «Régie») tiendra une audience publique à partir du lundi 24 juin 1985 à 9 h dans le Salon no 1 du Victoria Inn, 3550, avenue Victoria ouest, Brandon (Manitoba) (audience qui continuera au besoin) pour entendre la demande de la IOG Utilities (Manitoba) Ltd (la «Compagnie») en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnance(s) de la Régie

a) autorisant une augmentation du prix du gaz distribué aux consommateurs dans les concessions desservies par la Compagnie et à tous ses clients à contrat spéciaux; l'augmentation s'appliquera a tout le gaz consomme à compter du 16 septembre 1985

b) approuvant les taux d'amortissement devant etre utilises par la Compagnie

c) approuvant les modalite de services de la Compagnie

La Compagnie a ete etablie le 1er janvier 1985 par suite de la fusion de la Plains Western Gas (Manitoba) Ltd (Plains Western) et de la Inter City Gas Utilities Ltd (IOGUL). La fusion de la Plains Western et de la IOGUL a ete autorisee par la Regie en vertu de l'ordonnance no 160 84 emise apres la tenue d'une audience publique

Par la presente demande la Compagnie cherche a obtenir l'approbation de la Regie en ce qui concerne

1 le taux semestriel simple le taux de rendement les couts de service et les revenus necessaires fondes sur l'annee de reference 1985

2 un taux de rendement global de 14 62 y compris un rendement des capitaux propres de 15 75 (par comparaison avec le rendement courant permis s'elevant a 12 5 (rendement des capitaux propres de 14 31) pour la IOGUL et de 11,63 (rendement des cap taux propres de 14 5) pour la Plains Western)

Pour ce qui est de l'annee de reference proposee par la Compagnie la Regie a par le passe adopte une annee de reference historique rajustee en fonction de certaines hausses des couts connues et mesurables survenant apres l'annee de reference. La Compagnie propose une annee de reference prevue [illegible] de la pratique [illegible] de la Regie

Le [illegible] de la Compagnie s'eleve a 3 5 [illegible] de dollars avant impots montant qui equivaudrait a 21 cents par mille pieds cubes s'il etait reparti egalement parmi tous les clients

La Compagnie a l'intention de deposer les resultats a jour d'une etude des couts de service. Dans le contexte de cette mise a jour et en tenant compte d'autres facteurs, la Compagnie pourrait proposer une restructuration de ses baremes quant aux divisions des tarifs et aux categories de clients. Ainsi, le taux d'augmentation proposé de 21 cents par milles pieds cubes ne peut pas etre reparti egalement parmi toutes les categories de clients ou toutes les divisions de tarifs de la Compagnie. Les nouveaux prix que propose la Compagnie ainsi que leur effet sur divers clients seront exposes dans un avis ulterieur qui sera publie au cours de la semaine du 20 mai

En conformite avec l'ordonnance no 56 85 de la Regie, en date du 20 mai 1985 toute personne compagnie ou corporation desirant faire une intervention a l'egard de cette demande et voulant participer a l'interrogatoire des temoins afin d'apporter des temoignages ou de faire valoir ses pretentions est priee de declarer son intention en ce sens en se presentant à la reunion préparatoire à l'audience, reunion qui sera convoquee par la Régie à l'Edifice Provincial, pièce B', 340, 9e Rue Brandon (Manitoba) pour le 23 avril 1985 à 11 h. Seules les questions relatives à la demande seront entendues, et un horaire permettant l'echange ordonne de renseignements sera dresse

Toutes les parties qui prévoient faire une intervention ainsi que le demandeur, devraient etre presents pour confirmer leur intention, donner le but de leur intervention et montrer qu'ils sont disposes à collaborer avec les autres intervenants afin d'eviter la repétition des questions abordees

Aux fins de cette audience, un «intervenant» est une personne qui a l'intention de participer a l'audience au complet, de contre-interroger des témoins et de presenter, s'il le veut, des temoignages et des preuves

Par contre, un «participant» s'entend d'une partie qui desire tout simplement adresser la parole à la Régie ou présenter un mémoire. Cette personne ne sera pas tenue d'assister à la reunion preparatoire; toutefois, elle devra, conformément à l'avis, informer l'avocat de la Régie au plus tard le 17 juin 1985 de son intention de se présenter à l'audience

Fait à Winnipeg, dans la province du Manitoba, le 26 mars 1985

Le secrétaire,

G O. Barron
La Régie des services publics
405, Broadway, piece 1146
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

Nécrologie

Joseph Alphée Kirouac (Tiphée)

Subitement à sa résidence le jeudi 28 mars 1985, Joseph Alphée Kirouac est décédé à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé de Annette (née Vielfaure) de La Broquerie

Outre son épouse le défunt laisse dans le deuil trois filles, Lise et son époux Michel Allard de Winnipeg, Mariette et son époux Raphaël Audette de La Broquerie et Brigitte et son époux John Banman de La Broquerie; sept petits enfants, Kirk, Corey, Quentin et Tracey Allard, Danielle, André Michel et Raphaël Jr, Audette. Il laisse aussi pour pleurer sa perte trois soeurs, Sr Anne Marie, Soeur Missionnaire en Afrique, Gertrude Normandeau et Marie Reine Vieville; deux frères Honoré et Eugène; plusieurs belles-soeurs et beaux frères, neveux et nièces. Il fut precede a la tombe par un frere Gerard en 1982 et une soeur Claire Choiselat en 1984

Les prieres furent recitées le lundi 1er avril à 13h30 en l'église de St-Joachim, La Broquerie, suivies de la messe de la Résurrection à 14h00 avec les pères Gérard Cavet c.s.v. et Pierre Fisette prêtre célébrants. L'inhumation suivit au cimetiere paroissial de La Broquerie

Les arrangements funeraires etaient confiés au Salon Mortuaire Desjardins

Joseph Alphee fut toujours un homme avec de grandes convictions religieuses et une grande charite. Il savait toujours sans grand bruit, porter main forte a ses amis. Il sut toujours donner le bon exemple en tout et partout à ses enfants et petits enfants qu'il chérissait beaucoup. Ce n'est qu'un au revoir car nous nous reverrons tous un jour au ciel

La famille tient a remercier sincerement les prêtres celebrants les pere Gérard Cavet c.s.v. et Pierre Fisette [illegible] du [illegible] presents le pere Germain Racicot p.b. ainsi que l'abbe Joseph Choiselat, ami de la famille et le pere Gaetan Lefebvre c.s.v. Ce fut une presence reconfortante. Merci a tous ceux et celles qui nous ont offert des offrandes de messe, des prieres, des fleurs et des sympathies. Merci aux gens qui ont pu assister aux prieres et au service. Merci aussi aux servants, aux lecteurs, aux porteurs, les placiers, a la directrice de la chorale, Lucie Tetrault, a la chorale, a l'organiste ainsi qu'aux dames de la paroisse pour le goûter servi apres les funerailles

Antoinette Patenaude

Décédée le samedi 13 avril 1985 à Saint-Norbert à l'âge de 89 ans. Elle était membre de la paroisse du Sacré Coeur à Winnipeg. Matante Toinette s'est toujours dévouée au service des autres. C'était bien la tante favorite de toute le monde. Elle avait travaillé chez Eaton à Winnipeg de 1920 à 1956 et peu après demeura avec sa soeur Adela à Duparquet, Québec jusqu'en 1974 quand elle revint parmi nous

Précédée par trois soeurs, Mme Marie-Louise Milette, Mme Adelia Naud, et Mme Annonciade Bourbonnais; et trois frères, Rodrique, Arthur et Ludovic Patenaude. Elle est survécue par une belle soeur Mme Alberte Patenaude et de nombreux neveux et nieces

La messe des funérailles fut concélébrée le 15 avril par son neveu le Père Denis Bourbonnais o.m.i. et M l'abbé Louis Laurencelle, curé de la paroisse du Sacré Coeur. L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Boniface. La direction des funérailles était confiée au salon funéraire Desjardins

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu Claude MALTAIS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, directeur général.

Toutes réclamations contre la succession ci haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boul. Provencher Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er juin 1985.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour d'avril 1985

TEFFAINE, TEILLET ET BENNETT
Procureurs de la succession.

Inscription maternelle 1985-86

École Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne

Accepte dès maintenant l'inscription à la maternelle pour les enfants qui auront cinq (5) ans avant le 1er janvier 1986.

Vous pouvez le faire soit par téléphone en signalant 422-5505/422-8760.

ou

en venant au bureau

Il y aura une rencontre avec le professeur les 1er et 2 mai 1985.



Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

COMMISSION CANADIENNE DES COMITÉ DES TRANSPORTS AERIENS

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Le Comité des transports aeriens de la Commission canadienne des transports tiendra une audience publique en mai sur deux requêtes relatives à la prestation de services aériens commerciaux au Manitoba. L'horaire est le suivant

Date et heure	Endroit	Adresse
Lundi, le 13 mai à 10h	Winnipeg	**Salle du centenaire International Inn 1808, ave. Wellington**
Mercredi, le 15 mai à 9h	Thompson	**Salle du Conseil de ville Hôtel de ville**
Jeudi, le 16 mai à 10h	Gillam	**Salle principale Centre de récréation Gillam**

Calm Air International Ltd qui exerce ses activités sous le nom de Calm Air demande l'autorisation d'ajouter Winnipeg [illegible] à son permis d'exploitation d'un service aérien commercial de la classe 3 entre points déterminés. Aux termes de ce permis, elle dessert Lynn Lake, South Indian Lake, Brochet, Ruttan Lake, Leaf Rapids, Thompson, Thicket Portage, Pikwitonei, Pukatawagan, Flin Flon, Granville Lake, Lac Brochet, Tadoule Lake, Churchill, Gillam, Kelsey, Oxford House, God's Lake Narrows, Garden Hill, St. Theresa Point, Ilford, Shamattawa, Bird, York Landing et Le Pas (Manitoba); Cullaton Lake (T. N.-O.); et Co-op Point (Kinoosao) et Wollaston Lake (Saskatchewan)

Calm Air demande également l'autorisation de desservir Le Pas au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe E et d'assurer des vols sans escale entre Thompson et Le Pas

Northland Outdoors Canada (1983) Ltd qui exerce ses activités sous le nom de Ilford Riverton Airways demande l'autorisation d'ajouter Gillam, Bird aux endroits qui figurent à son permis d'exploitation d'un service aérien commercial de la classe 3 (entre points déterminés). Aux termes de ce permis, elle dessert actuellement Winnipeg, Island Lake, God's Lake, God's Lake Narrows, God's River, Red Sucker Lake et Oxford House/Manto Sipi et Sandy Lake (Ont.)

Les personnes qui participeront à l'audience devraient aviser le Secrétaire du Comité des transports aériens de l'endroit où elles comptent se présenter. Si elles ne peuvent donner un préavis au Comité, elles peuvent signifier leur intention au Président du panel au début de l'audience à chaque endroit. Les participants devraient soumettre si possible dix (10) copies de tout document qu'ils ont l'intention de produire à l'audience.

Toute personne qui désire s'adresser à la Commission en français est priée d'en informer le Secrétaire du Comité des transports aériens afin de permettre à ce dernier de prendre les dispositions nécessaires. Les personnes handicapées devraient aviser la Commission au moins 15 jours d'avance des installations spéciales dont elles pourraient avoir besoin

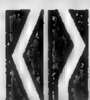
Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements si vous en faite la demande par écrit au Secrétaire du Comité des transports aériens ou en téléphonant à M.A. Bluzmans à Hull (Québec), au (819) 997-1792

Le Secrétaire du
Comite des transports aeriens

Georgina Pickett
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Téléphone (819) 997-6030
Télex 053-4254

Canada



OFFRE D'EMPLOI

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc. est à la recherche d'un

Adjoint au directeur du crédit

Fonctions

Assiste le directeur du crédit à
- l'analyse et à la ratification d'emprunts commerciaux et agricoles,
- fournir un service de consultation auprès des caisses populaires
- l'analyse et au suivi des portefeuilles de crédit des caisses populaires.
- développer et mettre en place des systèmes, procédures et politiques de crédit dans les caisses populaires

Exigences
- une bonne connaissance du crédit appuyé de 5 années d'expérience minimum dans une institution financière, de l'initiative et un bon sens du travail en équipe,
- une bonne connaissance des deux langues officielles

Traitement

Selon les qualifications et l'expérience

Entrée en fonction

Le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature avant le 3 mai 1985 en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention **Personnel et Confidentiel** au

Directeur du crédit
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc
C.P. 68
390F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30, (heure centrale avancée) à la la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220-4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta), 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1110 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan), sur versement aux dépôt exigible

PROJET

No 000182 — pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Cranberry Portage (Manitoba)
Detachement de la GRC

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); Régina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg et Brandon (Manitoba)

Date limite: **le jeudi 23 mai 1985**
Dépôt: **100,00$**

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS
Les sous-traitants pour travaux d'électricite et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard à 10h, le mardi 21 mai 1985 conformément aux dispositions du document intitulé — Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada



Construction de Défense Canada — Defense Construction Canada

APPEL D'OFFRES

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour le fourniture et l'installation des fenêtres en aluminum au bâtiment P-155 à bfc Petawawa (Ontario). La date limite prescrite de reception des soumissions est le 23 mai 1985. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549
Référence SI 599 10

Canada



Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

REQUÊTE PRSENTÉE PAR NUNAS! CENTRAL AIRLINES LIMITED EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AÉRIEN COMMERCIAL

Nunasi Central Airlines Limited a demandé l'autorisation d'exploiter à partir d'une base située à Winnipeg (Manitoba) un service aerien, commercial d'affrètement (classe 4) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe E

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 21 mai, 1985 avec une preuve de leur signification à la partie requerante

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails, sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens, Division de l'Ouest, Commission canadienne des transports, 3ième étage, 350-Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 6G7

Shane Stevenson
Conseiller, transport aérien

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES portant sur les projets numérés ci-dessous, adressées au chef, Politique et administrationdes contrats, Travaux publics Canada, 5013, 51e rue (B.P. 5181 Yellowknife (T. N.-O.) X1A 1S8, seront reçues jusqu'à 11 h 30 d'été des Rocheuses, le jour de la date limite indiquee. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministeriels indiqués, sur versement du depot exigé

PROJET

No 800137 — pour SANTE ET BIEN ETRE SOCIAL CANADA
Paulatuk (T.N.-O.)
Santé et Bien-être social Canada
Poste de soins infirmiers et résidence
Date limite: **le 15 mai 1985**
Dépôt: **250,00$**

On peut aussi consulter les documents de soumission aux endroits suivants: 9925, 109e rue, 2e étage, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifce Harry Hays, pièce 632, 220, 4e avenue s.e., Calgary (Alberta); édifice Motherwell, pièce 1100, Régina (Saskatchewan); 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); Travaux publics à Inuvik, Yellowknife, Hay River, Fort Simpson, Fort Smith (T.N.-O.). On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary (Alberta), Saskatoon et Régina (Saskatchewan), Winnipeg (Manitoba) et Yellowknife (T.N.-O.)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

En Mémoriam



Claude Pierre Letienne

À la mémoire qui reste vivante de **Claude Pierre Letienne**, décédé le 26 avril 1984

Une année longue et triste vient de passer, car notre cher époux, papa, grand-papa nous a laissés. Son sourire, sa bonne humeur, sa voix nous manquent. Mais il nous reste un bien précieux, tous les bons souvenirs

Nous n'oublions pas la gaîté de réunions de famille, la tendresse qui nous unissait et qui demeure au-delà de la mort

La famille

Nécrologie

Ovila Vermette

Mercredi le 10 avril à Saint-Jean-Baptiste, est décédé subitement à l'âge de 75 ans Ovila Vermette époux bien aimé d'Agnès née Sabourin

Outre sa chère épouse, il laisse dans le deuil cinq filles et quatre garçons: Soeur Céline s.g.m. de Saint-Boniface; Euclide et son épouse Anne Marie de Ste-Elizabeth; Olive et son époux Denis Touchette de Saint-Jean-Baptiste; Rose-Marie de Saint-Jean-Baptiste; Claude et son épouse Paulette de Morris; Luc et son épouse Claudette de Winnipeg; Claire et son époux Peter Franczuk de Winnipeg; Hubert de Winnipeg, Jacinthe et son époux Albert Paillé d'Ile-des-Chênes; une soeur Louisa de Montréal ainsi que dix-huit petits-enfants. Le précédèrent dans la tombe son père Adélard, sa mère Valentine née Campeau, deux frères Edouard et David

Né le 4 juillet 1909 à Saint-Jean-Baptiste, il y demeura toute sa vie. Pendant de nombreuses années, il vécut sur une ferme jusqu'au moment où l'un de ses fils en prit la responsabilité. La famille déménagea alors au village. Cependant, il se faisait un plaisir de rendre service à l'un ou l'autre de ses enfants surtout aux temps des récoltes

Homme jovial et sociable, Ovila nous laisse aussi le souvenir d'un chrétien qui a toujours été fidèle à son Dieu et à sa famille qu'il aimait sans compter. Si le Seigneur est venu le prendre brusquement, c'est qu'il était prêt «Viens fidèle serviteur, entre dans la joie de ton maître»

Les prières, présidées par l'abbé Pierre Gagné, eurent lieu jeudi le 11 avril à 19 heures au Salon Mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, Saint-Boniface. La messe de la Résurrection fut célébrée le lendemain à 16 heures en l'église de Saint-Jean-Baptiste par l'abbé M. Lévesque comme célébrant et le Père G. Clavet c.s.v. curé de La Broquerie ainsi que l'abbé Louis Morin curé de Saint-Joseph comme concélébrants

Les porteurs étaient Lionel et Gilbert Vermette, Camille Courcelles, Amédée Joubert, Guy LeBlanc et Edmond Sabourin, tous parents du défunt

La famille désire remercier bien sincèrement M. l'abbé M. Lévesque curé, M. l'abbé Pierre Gagné, Père G. Clavet, M. l'abbé L. Morin, les religieuses s.n.j.m. et les Soeurs Grises; les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, la chorale, l'organiste, ainsi qu'à tous les parents et amis pour leurs prières et leurs nombreux gestes d'amitié et de réconfort fraternel tant appréciés

Transcona

Thérèse Audette élue présidente du Club Social Assomption

Le Club Social Assomption tenait sa réunion annuelle le 9 avril avec 16 personnes présentes.

Ce club incorpore, qui fonctionne avec un exécutif de neuf directeurs a la responsabilité de la gerance du Centre Culturel Assomption situé au 711, rue Leola a Transcona

Le rapport financier presente par Raymond Collette indiqua une hausse d environ 4 000$ de plus que l'an passé

Les élections donnèrent les résultats suivant: présidente, Thérèse Audette; 1ère vice-présidente: Irene Collette; 2e vice présidente: Michelle Proulx; secretaire Gérald Roy; tresoriere, Laurette Marentette; conseillers: Raymond Collette, Adrien Parent, Armand Arsenault et Roland Desrosiers

A remarquer que Thérèse Audette est la première femme présidente jamais elue par le club depuis sa fondation en 1956

L'abbé Marcel Toupin, aumônier, a fait mention des sortants de charge Claude Proulx, Paul Lauzé et Ronald Aminot

Hélène BLAIS



Le nouvel exécutif du Club Social Assomption, élu le 9 avril. 1ère rangée: Gérald Roy (secrétaire), Thérèse Audette (présidente), Laurette Marentette (trésorière). 2e rangée: Armand Arsenault (conseiller), l'abbé Marcel Toupin (aumônier), Irène Collette (1ère vice), Michelle Proulx (2e vice). 3e rangée: Roland Desrosiers (conseiller), Raymond Collette (conseiller). Adrien Parent (conseiller) était absent pour la photo.

Otterburne

Le comité culturel va tenir sa première assemblée annuelle

Le dimanche 28 avril, le comité culturel de la Rivière-aux-Rats tiendra sa première réunion annuelle à la salle du curling d'Otterburne à 14h00.

A cette même occasion, suivant la réunion, en plus d'un court historique sur une ancienne route qui passait pres d'Otterburne (présentation par Gérald Fontaine), il y aura une réception en l'honneur de Madeleine Laroche

Madeleine, née Pennarun, vit le jour à Kerguenan, près de Laurier, au Manitoba D'origine bretonne, depuis quelques années déjà, elle se fait connaître comme auteure dans le milieu franco-manitobain et plus spécialement dans la région d'Otterburne et de la Rivière-aux-Rats

Tout d'abord, les lecteurs de La Liberté ont pû connaitre son premier roman «Les va-nu-pieds» par l'entremise de l'hebdomadaire. Presque chaque semaine on pouvait y lire un chapitre. Ce roman publié à l'été 1980 raconte l'histoire de la petite communaute bretonne de Kernevez et de ses luttes pour survivre au Manitoba

En 1984, Madeleine Laroche réalisa deux oeuvres importantes. D'abord, pour souligner le 50e anniversaire de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne, Madeleine a écrit «D'ji vousse qu'cè la Rivière-aux Rats?» Cette oeuvre théâtrale qui nous fait voir quelques pages de l'histoire des Métis à la Rivière-aux-Rats fut mise en scène, par l'auteure et joué à 5 reprises dans la région. Plus tard cette année, la pièce sera jouée à quelques reprises dans le cadre des fêtes du centenaire de la mort de Louis Riel

En novembre dernier, Madeleine faisait publier un 2e livre. Cette fois, c'est une histoire pour enfants. «Le château du soleil» ou «Kastel ar héol» qui nous livre des contes et légendes bretonnes

Tous attendent maintenant avec impatience la parution d'un 3e livre de Madeleine. Cette oeuvre, une suite de «Les va-nu-pieds», parraîtra plus tard cette année En plus, parraîtra cette année, «Otterburne, hier... aujourd'hui» dont Madeleine est une des co-auteurs

En mars 1985, le Manitoba français a sû reconnaître le travail de Madeleine Laroche en lui décernant un prix Riel. Maintenant, c'est au tour des gens de la Rivière-aux-Rats d'honorer une des leurs. Dimanche 28 avril à 19h00, c'est un rendez-vous où tous sont les bienvenus

Par ailleurs, le 13 avril, se tenait la soirée de clôture pour la saison de curling à Otterburne A la remise des prix, l'équipe de Michel Poirer s'est meritee le trophee des champions. Cette equipe avait du jouer une partie d'extra contre l equipe de Real Roy alors que les deux équipes se trouvaient ex-equo en premiere position à la fin de la saison

Chez les dames, c'est l'équipe de Rachel Laroche qui a remporté la palme pour la saison. En 2e position, on retrouvait l'équipe de Paulette Laroche-Carrière. Le trophée de la queue est allé à l'équipe de Colette Carrière

Pierre BEAUDOIN

De l'aide pour Marcel

Suite à un malheureux accident la semaine dernière, Jean Beaudoin et son fils, Marcel, sont présentement à Boston, Mass. E.-U., où Marcel subissait une intervention chirurgicale à un oeil lundi.

Etant donné que le coût de l'aventure se chiffrera dans les vingt mille dollars, les citoyens d'Otterburne et de la région s'organisent pour prélever des fonds pour venir en aide à la famille de Jean et Denise

Par l'entremise de La Liberté, le comité organisateur de prélèvement de fond fait appel sur lecteurs généreux qui voudraient verser une somme quelquonque au «Fonds Marcel». Ceux-ci sont priés de faire parvenir leurs chèques payables à la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne (Fond Marcel), à: Paroisse Saint-Viateur, Otterburne (Manitoba) ROA 1GO. Le comité fera parvenir aux donateurs par la suite, des reçus pour fins d'impôts

Par ailleurs, à la dernière réunion mensuelle de la Ligue Féminine Catholique, un nouvel exécutif fut élu: présidente: Louisa Gagnon; 1ère vice-présidente: Jeannette Roy; 2e vice-présidente: Emilienne Robidoux; 3e vice-présidente: Lorraine Roy, secrétaire: Evelyne Beaudoin; trésorière Lise Roy

Furent élues en charges des comités suivants: Éducation: Jeannette Roy; Liturgie: Lorraine Roy; Bien-être: Emilienne Robidoux; Relation publique: Yvonne Raffard

Pierre BEAUDOIN

Saint-Jean



Marielle Lafond, fille d'Olivier et de Denise Lafond de Saint-Jean-Baptiste, obtient ce mois-ci son diplôme en nursing de l'Université du Manitoba.

Iles-des-Chênes

Information sur la surveillance le 29

Depuis quelque temps, la Chambre de Commerce avait connu un ralentissement marqué dans ses activités, occasionné sans doute par un manque d'intérêt et d'enthousiasm.

Le vin et fromage annuel pour accueillir les nouveaux arrivés de l'an dernier avait même dû être annulé. Mais voilà que, dernièrement, un nouveau souffle de vie semble avoir ete donne à l'organisme

L executif qui vient d'etre élu se compose des personnes suivantes: president Lucien Petit; vice-président: Gerry Van der Meer; secrétaire: Rita Jenkison; trésorier Jim Hamm; ex-président: Jacques Trudeau, directeur: Dave Fedirchuk et Bernie Eckstein par la municipalité de Ritchot et la Chambre de Commerce est la surveillance de quartier

Ce programme d'entraide est destiné à prévenir le crime et à réduire les risques pour les propriétés des gens. Une réunion d'information sur la surveillance de quartier avec des membres de la G.R.C. est prevue pour le lundi 29 avril à 20h00 au nouveau Club Chevalier

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Le comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes vous invite à leur

RÉUNION ANNUELLE

Cette rencontre aura lieu le mardi 23 avril 1985 au Centre culturel de Sainte-Anne. Le souper sera servi à 18h30 et sera suivi d'une présentation par le père Ronald Léger au sujet des problèmes des jeunes d'aujourd'hui, des relations parents-enfants. Le père Léger parlera aussi de ses expériences à son Centre d'accueil.

Les billets sont de 7,50$ chacun ou 4,00$ si vous voulez assister seulement à la conférence. Vous pouvez vous procurer vos billets à l'école ou en contactant un des membres suivants du comité de parents.

Marie Gagnon — 8216
Yolande Perrin — 8612
Suzanne Ritchot — 8043
Nicole Freynet — 5383
Irène Lemoine — 8019
Odile Serceau — 8410
Lina Chaput — 8041

Lorette

Joséphine Champagne est présidente de la L.F.C.

Une vingtaine de membres de la Ligue féminine Catholique étaient présentes à l'assemblée du 10 avril tenue au Foyer Notre-Dame.

Cette année la section compte 38 membres. L'abbé Bernard Bélanger est l'aumônier: c'est une augmentation de 7 membres, grâce à la responsable Blanche Bohémier du Comité recrutement.

Les trois comités permanents sont: spirituel, recrutement et bien-être social. Citons les grandes lignes importantes du comité «Spirituel». Les responsables Adèle Danois et Bernadette Grégoire, étaient chargées de réciter le chapelet aux fêtes de la Vierge Marie. Elles assuraient aussi la présence des membres durant l'exposition du Très Saint-Sacrement à chaque premier vendredi du mois de l'année.

La messe aux intentions des membes avant chaque assemblée mensuelle, avec récitation de la prière-engagement. Ce comité prépara aussi un questionnaire sur la visite du pape, qui fut présenté à une réunion sons forme d'atelier suivit d'une plénière. À chaque réunion mensuelle, chaque membre tire au hasard le nom d'un membre présent et prie pour lui durant le mois. Il y a aussi l'achat des chapelets papaux pour tous les enfants de la paroisse à l'occasion de leur première communion. Remarquons bien leur grand projet: la journée meondiale de la prière au mois de mars qui se déroula en français et en anglais, avec la participation de dix lectrices, l'aumônier, l'organiste Jeanine Porteous, la directrice de chant, Isabelle Chartrand.

Il s'agit aussi du comité «Bien-être social» qui s'est chargé de regrouper des dames, pour venir en aide à la venue du pape au Parc Bird's Hill et qui organise toujours le grand souper traditionnel d'automne. Ce comité aide les familles à préparer et à servir le goûter après les funérailles, s'occupe du vestiaire à la salle paroissiale, choisit un sous-comité qui envoie des médailles aux nouveaux-nés et des cartes aux malades de la paroisse.

À l'occasion de l'anniversaire des handicapés dans la paroisse, une rencontre «porte ouverte» a été organisée pour eux. La Ligue donna son appui à Pregnancy Distress, Femme de Marque, Visite Papale, l'achat de crucifix au Collège Régional Gabrielle-Roy, aide aux Kinsmen pour panier de provisions à Noël.

Voici l'excutif élu: Présidente: Joséphine Champagne; ex-présidente: Laurette Durand; 1ère vice-présidente (spirituel): Bernadette Grégoire; 2ième vice-présidente (Bien-être social): Yvonne Romaniuk; recrutement: Adèle Danois; conseillère: Blanche Bohémier; secrétaire: Lilliane Lansard; trésorière: Madeleine Cournoyer.

Lilliane LANSARD



Blanche Bohémier, Adèle Danois, Lilliane Lansard, Yvonne Romaniuk, Laurette Durand, l'abbé Bernard Bélanger, Bernadette Grégoire et Madeleine Cournoyer et la nouvelle présidente, Joséphine Champagne.

Calendrier

Grande vente de pâtisserie et de bricolage, organisée par le Club des Blés d'Or, le vendredi 10 mai de 9h à 18h au centre 498, chemin Dawson.

Congrès Diocèsain de la Ligue féminine Catholique, le samedi 4 mai à la salle paroissiale de Lorette.

Gilles Roch est deux fois premier

Pour la première fois, les Conservateurs de Springfield ont élus un Canadien-français.

C'état aussi la première fois qu'une personne du sud de la Transcanadienne gagnait la nomination P.C. de Springfield. Les trois candidats qui contestaient la nomination étaient Gilles Roch, Laurie Kyle et Jack Reimer. Gilles Roch de Lorette, gérant de la nouvelle «Dawson Trail Motor Inn» fut victorieux dès le premier scrutin.

Avec 1022 membres éligibles et présents pour voter, il était nécessaire d'obtenir 512 notes pour gagner. Les résultats étaient: Gilles Roch — 542, Laurie Kyle 432 et Jack Reimer 47.

Donc Gilles Roch contestera la prochaine élection provinciale contre Andy Anstett de Hazelridge, qui est présentement le député N.P.D. et ministre des affaires municipales dans le gouvernement Howard Pawley. Félicitations Gilles et bonne chance.

Lilliane LANSARD

Saint-Lazare



Lynne Simard (piano) et Konrad Plante (batteries) avec leur prix si bien mérité lors du festival Marquette

Paula Huberdeau à Brandon en juin

Un concert fut tenu à l'école Saint-Lazare le 15 avril afin de donner la chance aux parents et amis de voir et entendre les participants du festival Marquette de musique et de danse, ainsi que pour percevoir de l'argent pour les dépenses du festival.

En piano, Denise et Lynne Simard, Mélanie Plante et Carmelle Fouillard interprétaient un solo ou un duo. On profitait de cette occasion pour présenter un plateau d'argent, gracieuseté de la Banque Royale du Canada, 1er prix pour sa Sonatina (3e-6e années)

Zita Fafard et Lisa Chartier interprétaient ensuite «Une colombe» et Renée Tremblay, «Maybe». Cette dernière se méritait la première place dans sa catégorie lors du festival.

Konrad Plante se présentait deux fois sur scène durant la soirée pour jouer 3 morceaux sur ses batteries, dont un était de sa composition Konrad reçut ensuite un trophée pour «élève avec le plus de potentiel».

La classe de 6e et 7e années commençait avec 3 danses folkloriques: la danse du crochet, le bal du Jugon, et Bossa Nova. Lorraine Tremblay a reçu au nom du groupe, le trophée pour «groupe ayant obtenu la plus haute marque» dans cette catégorie.

Des danses plus modernes suivirent: le duo de Michelle Simard et Josée chartier avec «Wake me up before you go go»; Michelle et Vivian Simard avec «Pretty young things»; Karen Hayden et Mireille Deschambault avec «Newton dance»; Jacqueline Chartier, Shelley Décorby, Raquel Leclair et Denise Simard avec «Footloose»; Paula Huberdeau et Scott Chartier avec «Flashdance» et finalement, Paula Huberdeau avec «I'm alive»

Cette dernière aura une chance d'aller interprêter cette danse à Brandon au mois d ejuin. Il y eut aussi durant la soirée une petite démonstration de «breakdance» par Stéphane Chartier.

Annette et Omer CHARTIER

Calendrier

Samedi 27 avril: Marché aux puces de 10h00 à 14h00, suivi d'un bingo jusqu'à 16h00, à la salle communautaire, organisés par les dames auxiliaires de la paroisse.

Mardi 30 avril: Tournoi de badminton pour les élèves de secondaire de la division Birdtail (mixtes-doubles) à l'école Saint-Lazare, débutant à 16h00.

Jeudi 2 mai: Réunion des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'école à 20h30.

Saint-Malo

Un excitement vraiment incroyable

Les maintes activités de la semaine passée ont fait courir bien du monde.

Au Chalet Malouin, les «p'tits vieux» ont semblé nettement affolés à l'heure du remue-ménage. L'excitement crée à cette occasion est encore incroyable.

C'est une montagne de mobilier neuf qui est entré ces derniers temps. Pour que ce soit convenable aux nouveaux locaux.

Vendredi, c'était la première messe. La chapelle n'a pu accueillir tous les gens qui se sont amenés.

Aussi, grâce à la coopération et au bénévolat de tous (y compris des musiciens), le souper «prélèvement de fonds» s'est avéré un réel succès, réunissant 325 convives.

Officiellement, l'ouverture se tiendra début juin.

Du côté des scouts: en guise de clôture au 25e anniversaire du scoutisme, l'exécutif a jugé bon de reconnaître les chefs qui ont oeuvré 5 ans ou plus au sein de ce mouvement.

Des plaques ont été présentées à Léon Gagnon, Léo et Denis Gosselin, Gilbert Bourgeois et Jean Lafournaise.

Mentionnons que Francofonds a rendu possible l'achat des plaques.



Du côté de l'école: les sessions «toastmaster» ont connu une apogée. En soirée mardi, les parents ont été invités à connaître un peu ce que leurs enfants ont vécu à travers l'art de l'élocution durant l'année.

C'est en écoutant les discours variés des étudiants qu'on a pu constater une facilité d'expression orale en langue anglaise à partir de tous les participants des niveaux 4 à 9.

On souhaite du pareil l'an prochain.

Paulette GOSSELIN

Somerset

Les détails du Festival de musique

Le 23e Festival de la musique et activités rythmiques de la division scolaire de la Montagne, aura lieu mardi, mercredi et jeudi, le 30 avril, ainsi que le 1er et 2 mai 1985 à l'Institut collégial de Somerset.

Plus de 250 numéros sont inscrits au programme et les adjucateurs (trices) sont: Marlene Pauls-Laucht, Marie Patenaude et Jim Fleck.

Le jeudi soir (2 mai), à 19h30 au gymnase de l'Institut collégial aura lieu la soirée gala à laquelle on pourra entendre les gagnant(e)s des différentes catégories déjà jugées.

Le comité du Festival 1984-85 est composé de: Odile Ostrowski, présidente; Brenda Lehmann, Jeannette Rheault, Germaine Beaudin, Robert McMillan, Connie Rocan, Huguette Boulet, Krista Zeghers et Lorraine Girouard.

Pour les participants, l'entrée à la session où ils participent est gratuite; adultes: sessions du matin ou de l'après-midi 1,00$, soirée 1,50$. Laissez-passer de 3 jour: 5,00$. Étudiants: 0,25$ pour les sessions du matin ou de l'après-midi et 0,75$ pour une soirée.

Huguette BOULET

Calendrier

Festival de musique et d'activités rhythmiques 1985 de la division scolaire de la Montagne au gymnase de l'Institut collégial de Somerset. Sessions du mardi 30 avril à 9h15, 13h30 et 19h30. Sessions du mercredi 1er mai mêmes heures que le mardi. Sessions du jeudi 2 mai 9h15 le matin mais 13h00 et 19h30 pour la grande soirée.

L'évêque au milieu des siens

Ils ont marché et ce que j'en suis fier! J'aurais le goût de crier: «Trois archevêques dans la rue!»



Claude Blanchette

INTERROGATION

Que voulez-vous. Je suis un peu loin et les nouvelles m'arrivent avec un brin de retard.

J'apprends que notre archevêque, accompagné de ses deux confrères de Winnipeg, ont marché. Mais oui, je sais fort bien qu'ils marchent à tous les jours. Mais, publiquement, au milieu du Peuple de Dieu, avec les leurs, ils ont manifesté publiquement pour la Vie le jour de l'ouverture de l'assemblée législative du Manitoba.

Ils ont tenu à manifester que leurs paroles n'étaient pas de vaines paroles, que leurs discours ne servaient pas uniquement à remplir de grands livres, mais qu'ils étaient prêts, eux aussi, à prendre les moyens de la société d'aujourd'hui (les marches et les campagnes de publicité) pour faire connaître, au plus de gens possibles, que la vie est sacrée, qu'elle appartient à Dieu et que personne n'a le droit de souffler cette vie appartient à Dieu et que personne n'a le droit de souffler cette vie qui brille encore dans le sein d'une mère. Oui, trois archevêques dans la rue POUR LA VIE.

Faut-il s'en surprendre? Certes, il y aura toujours de bons chrétiens pour annoncer que la place de l'évêque, c'est dans la sacristie avec ses prêtres.

Certes, il y aura toujours des prêtres qui rougiront de voir leur évêque «dans la rue». Certes, il y a aura toujours des gens pour affirmer, à qui veut l'entendre, que l'évêque ferait mieux de s'occuper de tel problème, ou de telle situation, ou de telles personnes, ou... Certes, il y aura toujours...

Mais ils ont marché, et c'est ce qui compte!

Ils ne sont pas les premiers, et ils ne seront pas les derniers.

Paul, le grand apôtre, a marché de pays en pays pour annoncer la Bonne Nouvelle du Salut. Jésus, le fils du Père, a marché sur les routes de son pays pour annoncer la conversion et la rémission des péchés. Pierre a marché au milieu du public, souvent se retrouvant sans auditoire, seul, en prison, pour témoigner du Ressuscité. Un François d'Assise, un François de Laval, une Marguerite d'Youville... Faut-il se surprendre, alors, qu'à leur suite et à leur exemple, nos évêques «prennent la rue»?

Non et non...

Car j'amais avons-nous eu autant besoin d'entendre des témoins nous annoncer sans ambage que la vie est sacrée et elle est à Dieu. Jamais avons-nous eu autant besoin de voir des personnes prendre les moyens pour protéger l'enfant qui sommeille dans le sein de sa mère. Jamais comprendrons-nous suffisamment ce que veux dire être vivant et ne pas pouvoir se défendre.

Oui, il y a de ça un peu plus d'un mois... Ils étaient trois archevêques dans la rue pour la vie! Mais, heureusement, ils n'étaient pas seuls. Ils étaient au milieu de leur peuples: l'évêque au milieu des siens!

Claude Blanchette
ptre



La nouvelle communauté laotienne catholique annonce vingt baptêmes durant la Vigile Pascale, dont dix-huit catéchumènes. Ces nouveaux baptisés expriment leur gratitude à la communauté francophone de Saint-Boniface qui les ont accueillis...

Nécrologie

Adrien Grenier

Paisiblement à l'hôpital de Swan Lake au Manitoba, est décédé le 28 mars 1985 M. Adrien Grenier de Somerset à l'âge de 79 ans.

Adrien laisse dans le deuil ses deux fils, Armand et son épouse Rita, Antonio et son épouse Yvonne, tous de Saint-Léon, et sa fille Rachel et son époux Arthur Labossière de Somerset; aussi cinq frères et soeurs: Alcide du Foyer Notre-Dame, Lucien, Albert, Laurent, Victor, Rose-Alma Labossière et Lucienne Labossière, tous de Saint-Léon; ainsi que 15 petits-enfants, 22 arrière-petits-enfants, de nombreux neveux et nièces.

Il fut précédé dans la mort de sa première épouse Odila Rondeau en 1960, de sa deuxième épouse Elizabeth Power en 1969, de deux frères Edmond et Joseph en 1983 et d'un petit-fils.

Les prières furent récitées le dimanche 31 mars à 20h00 en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset. La messe de la Résurrection y fut célébrée lundi 1er avril par l'abbé René Toucnette, assisté de l'abbé Rosaire Lambert, à 14h00 suivie de l'inhumation au cimetière local.

Les porteurs étaient six petits-enfants: Raymond, Jules, Daniel et Charles Grenier, Ghislain Labossière et Cliff Kehler.

La maison Adam de Notre-Dame de Lourdes était en charge des funérailles.

Remerciements

Nous, ses enfants, exprimons nos sincères remerciements à tous les parents, amis, et voisins pour tout geste de sympathie, toute offrande de messe ou de fleurs à l'occasion de la perte de notre père, Adrien Grenier. Merci aux abbés Touchette et Lambert, à la chorale, et à l'organiste ainsi qu'aux Filles d'Isabelle pour le bon goûter servi après le service, et, finalement à la maison funéraire Adam pour les arrangements.

Armand et Rita
Rachel et Arthur
Antonio et Yvonne

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALPHÉE KIROUAC, du village de La Broquerie, au Manitoba, occupation ouvrier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er juin 1985.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois d'avril 1985.

TEFFAINE TEILLET BENNETT
Procureurs de la succession.

POINT À LIGNE. Les évaluateurs fonciers de la province de l'Ontario n'iront pas évaluer les propriétés pour la durée de la campagne électorale. On ne veut pas, semble-t-il, soulever l'ire des contribuables ontariens.

La dernière fois que le gouvernement ontarien avait empêché ses évaluateurs de faire leur job, c'était durant la campagne électorale de 1977. En 1981, le gouvernement leur avait tout simplement dit: «*not to create any trouble*».

La ville de Winnipeg veut changer la façon de prélever la taxe sur les entreprises et les commerces. On propose d'éliminer cette taxe pour la remplacer par une taxe sur les propriétaires des terrains commerciaux. De cette façon, ce seront les propriétaires, et non la villes, qui collecteraient la taxe sur les entreprises qu'ils louent.

Walter Weir, ancien premier ministre du Manitoba, a été inhumé à Minnedosa la semaine dernière. Le gouvernement manitobain a surtout fait l'éloge du rapport sur les réformes en matière d'évaluation foncière municipale, dont Walter Weir en était l'auteur.

Pourvu qu'on n'ait pas enterré le rapport avec lui...



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Avis public CRTC 1985-78. **Service de télévision: appel de demandes.** Le C.R.T.C. a reçu une demande de licence en vue d'exploiter une nouvelle entreprise privée de télédiffusion de langue anglaise poru desservir la région Portage La Prairie/Winnipeg. La demande repose sur l'utilisation du canal 13, la dernière fréquence VHF non encore attribuée à Winnipeg. En conformité avec sa procédure habituelle dans de tels cas, le Conseil invite par la présente toute autre personne désireuse d'exploiter une nouvelle entreprise de télédiffusion de langue anglaise dans cette région à lui présenter une demande au plus tard le **1er août 1985**. Le Conseil prendra en considération toutes les preuves empiriques présentées par les réquérantes et les autres parties intéressées au sujet de la viabilité financière de l'entreprise proposée en fonction des marchés projetés, afin de déterminer entre autres, s'il existe un demande évidente pour un service additionnel. Le Conseil serait heureux de recevoir copie de toutes les études pertinentes à ces demandes. Afin de faciliter l'évaluation de certaines des questions importantes se rapportant à l'attribution possible d'une licence d'exploitation d'une autre entreprise de télédiffusion de langue anglaise, et sans limiter la portée des questions à traiter dans certain nombre de questions comme: la formule de programmation, l'auditoire prévu, les débousés pour des productions-maison, l'existence de talent créateur suffisant, une analyse des marchés et des recettes possibles en publicité, une preuve claire et nette de viabilité financière, etc...

Les requérantes doivent fournir dans leur demande des renseignements détaillés se rapportant à ces questions. Celle qui a déjà déposé sa demande auprès du Conseil est également invitée à traiter les questions soulevées dans l'avis. Le Conseil annoncera ultérieurement la date et le lieu de l'audience publique au cours de laquelle seront étudiées les demandes reçues en réponse au présent appel et l'endroit où les consulter. Le public pourra alors formuler des observations concernant l'une ou l'autre des demandes en déposant une intervention écrite auprès du soussigné, dont une copie conforme aura été signifiée à la requérante au moins vingt (20) jours avant la date de l'audience.

Canada

Division scolaire de la Rivière Seine est à la recherche

d'un professeur d'aide spéciale

à demi-temps

pour les mois de mai et juin 1985. À l'école Pointe-des-Chênes

S.v.p. envoyer votre curriculum vitae et références pour lundi le 29 avril 1985 à:.

Gilles Normandeau, directeur
École Pointe-des-Chênes
C.P. 459
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0
Tél.: 422-5505 ou 422-8760

APPEL DE PROPOSITIONS

Nouvelle construction de logements locatifs

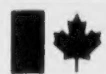
La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en collaboration avec le Logement Manitoba et l'Opération Centre-Ville de Winnipeg (OCVW) acceptera des demandes d'aide pour construire de nouveaux logements locatifs du marché au nord de la rue Ellice jusqu'au 6 juin, 1985.

L'aide disponible peut comprendre:

- le Régime canadien de construction de logements locatifs qui offre des prêts sans intérêt sur deuxième hypothèque pendant 15 ans,
- le programme Mises en chantier qui offre des taux d'intérêt à 9¾ pour cent de financement sur les prêts hypothécaires de premier rang et,
- l'Opération Centre-Ville de Winnipeg qui offre d'autres fonds supplémentaires ainsi qu'un arrangement favorable de location/vente de terrain sur une propriété appartenant à l'OCVW situé au nord de la rue Ellice.

Les constructeurs et promoteurs qui veulent répondre à cet appel peuvent obtenir l'ensemble des documents relatifs aux appels de propositions de:

Opération Centre-Ville de Winnipeg
124 King Street, Winnipeg, Manitoba, R3B 1H9
Tel. (204) 943-0783



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Logement Manitoba — Manitoba Housing





OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG
WINNIPEG CORE AREA INITIATIVE

Les malchanceux paieront deux fois

En apercevant le clignotement du phare rouge de l'automobile d'un policier, le contribuable d'une municipalité rurale pouvait en tirer au moins une petite consolation. À part la contravention, le service ne lui coûtait rien!

Plus maintenant. Depuis le 1er avril, le ministère des affaires municipales a modifié la formule de financement du service de police. Dorénavant, notre pauvre contribuable pris par la gendarmerie va payer deux fois! Expliquons.

La loi municipale oblige les villes et les villages incorporés de plus de 750 résidents à fournir un service de police. Par contre, les villages de moins de 750 résidents et les municipalités rurales ne sont pas obligés de fournir ce service.

La majorité des municipalités rurales se contentent donc de faire appel à la Gendarmerie royale canadienne la plus proche lorsqu'il y a un problème. Jusqu'à mars 85, les résidents de ces municipalités recevaient ce service gratuitement. La province du Manitoba payait la note. À un coût de 25 million de $ en 1984.

Avec la nouvelle formule de financement en vigueur, tous les propriétaires contribuent au service de police. Un prélèvement de 0,50$ par le mille $ d'évaluation foncière sera collecté par les municipalités et versé directement à la province.

	Population (1981)	Évaluation foncière (000 000$)	Coûts du service	Octroi provincial	Coûts aux contribuables ($ du mille)	Coûts par résidents
Municipalités rurales						
Cartier *(Elie, St-Eustache)*	2 825	9,6	4 800$	0	0,5$	1,70$
De Salaberry *(St-Malo)*	2 719	11,4	5 700$	0	0,5$	2,10$
Ellice	513	2,3	1 100$	0	0,5$	2,14$
La Broquerie	1 638	4,5	2 300$	0	0,5$	1,53$
Lorne *(St-Léon)*	2 425	9,5	4 700$	0	0,5$	1,94$
Macdonald *(La Salle)*	3 403	22,0	11 000$	0	0,5$	3,23$
Montcalm *(Letellier, St-Jean-Baptiste)*	1 769	6,3	3 100$	0	0,5$	1,75$
Ritchot *(Ile-des-Chênes, St-Adolphe, Ste-Agathe)*	4 262	12,5	6 300$	0	0,5$	1,48$
Sainte-Anne *(Richer)*	3 035	6,6	3 300$	0	0,5$	1,09$
Ste-Rose-du-Lac	1 146	2,6	1 300$	0	0,5$	1,13$
Taché *(Lorette, Ste-Geneviève)*	5 893	14,0	7 000$	0	0,5$	1,19$
Villages incorporés (moins de 750 résidents)						
Notre-Dame-de-Lourdes	627	0,5	250$	0	0,5$	0,40$
Powerview	691	0,8	400$	0	0,5$	0,58$
Saint-Claude	592	1,4	700$	0	0,5$	1,18$
Saint-Lazare	414	0,6	300$	0	0,5$	0,72$
Somerset	596	1,1	520$	0	0,5$	0,87$
Villages incorporés (plus de 750 résidents)						
Ste-Anne-des-Chênes	1 338	2,8	56 000$	12 500$	10,0$	28,02$
Saint-Pierre-Jolys	919	2,3	41 300$	10 300$	13,0$	31,88$
Ste-Rose-du-Lac	1 146	1,9	44 200$	10 500$	10,0$	27,22$



Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

En terme concret cela veut dire, d'après le communiqué officiel du ministère des affaires municipales, quelque 3$ de plus en impôts fonciers pour le propriétaire d'une maison moyenne et environ 3,50$ par quart de section pour l'agriculteur.

Puisque les villages de moins de 750 résidents recevaient aussi pour rien le service de police, les mêmes taux s'appliquent dans leur cas (**voir tableau**).

Le gouvernement a voulu distribuer les coûts du service de police et les octrois destinés à cette fin d'une façon plus équitable et juste parmi toutes les municipalités de la province, a expliqué Andy Anstett, ministre des affaires municipales.

La façon la plus simple de partager les coûts du service de police, c'est de prendre de ceux qui ne payaient pas (*les municipalités rurales et les villages de moins de 750 personnes*), et de donner ces fonds à ceux qui en payaient trop (*les grosses municipalités urbaines*).

Pour le contribuable de certaines municipalités urbaines, la nouvelle formule de financement est donc une bonne nouvelle. Car les fonds prélevés des municipalités qui recevaient le service de police pour rien (*on prévoit récolter 414 000$*) seront distribués parmi les villes et les villages qui dépensent au-delà de la moyenne manitobaine (*15,30$ par mille $ d'évaluation*) pour le service de police.

Ainsi, Brandon, Selkirk et Le Pas recevront, pour la première fois, une subvention provinciale pour leur service de police. Une subvention pouvant se chiffrer jusqu'à un maximum de 100 000$.

Pris entre les deux, on retrouve la majorité des villages incorporés dont le nombre de résidents se situe entre 750 et 1 500 personnes. Ces villages sont obligés d'offrir un service de police.

Bien qu'ils recoivent des subventions du gouvernement provincial pour aider à défrayer les coûts, les deux tiers des revenus viennent de la poche du contribuable.

Avec la nouvelle formule de financement, le montant des subventions sera diminué en 1986-87. Pour la simple raison que les coûts du service sont plus bas que la moyenne provinciale (*dans le cas des villages de Sainte-Anne et Saint-Pierre-Jolys, par exemple*).

Attention! Jaloux s'abstenir

Curieux de savoir combien coûte le service de police à la municipalité voisine? Pas de problèmes. Vous n'avez qu'à vérifier les chiffres de la troisième colonne.

Prenons la **municipalité** *de La Broquerie par exemple. Pour la simple raison que cette municipalité a déjà eu son propre service de police.*

Avec la nouvelle formule de financement, La Broquerie contribue quelque 2 300$ pour le service de la gendarmerie royale de Steinbach. Le calcul n'est pas difficile à faire. On n'a qu'à mulitiplier le montant de l'évaluation foncière (4,5 million) par le taux de prélèvement (0,50/1 000).

Ce qui donne, dans le cas de La Broquerie, environ 2 300$. Un service qui coûtait, au temps où la municipalité avait son propre policier, jusqu'à 35 000$.

Un résident d'un **village** *(comme Sainte-Rose-du-Lac) curieux de savoir combien lui coûte le service de la GRC, s'il connaît le montant de l'évaluation de sa maison, n'a qu'à multiplier ce montant par 10,00$/1 000.*

Le propriétaire d'une maison moyenne, à Sainte-Rose, si l'on se base sur les chiffres du ministère des affaires municipales, contribue environ 60$ pour le service de police. Son voisin dans la **municipalité** *de Sainte-Rose en paye 3$!*

Gare à vous cependant de tirer des conclusions au sujet du comportement des résidents de certains villages en vous fiant au chiffre de la dernière colonne!

Le fait qu'il coûte environ 4,00$ de plus par résident au village de Saint-Pierre-Jolys qu'au village de Sainte-Anne-des-Chênes n'indique pas, à notre avis, que les Saint-Pierre-Joliens sont plus frondeurs que leurs concitoyens de la Seine!

D'accord, pas d'accord

Ça aurait pu être pire. Le comité chargé d'étudier le financement du service de police avait recommandé un taux de 1$ du mille plutôt que 50 cents.

Malgré cela, la nouvelle formule de financement obligeant les municipalités rurales de «taxer» leurs contribuables pour ce service n'a pas fait l'unanimité chez les élus municipaux.

Fernard Bérard, *préfet de la municipalité de Salaberry. «Le service de police ne devrait pas être financé des valeurs foncières de la propriété. Ce n'est qu'indirectement un service aux propriétaires.»*

«C'est-à-dire, le service de police que nous recevons de la province ne s'occupe pas des règlements municipaux. Comme, par exemple, les restrictions sur le poids des véhicules se servant des chemins municipaux.»

Francis Benoit, *préfet de la municipalité de Sainte-Anne. «La municipalité doit sans doute contribuer quelque chose au service de police. Mais il est dangereux de trop taxer les propriétés. Et si les impôts sur la propriété sont trop élevés, on risque d'enlever aux personnes leur droit de propriété.»*

«Est-ce qu'il devrait y avoir une limite sur le montant qu'on peut imposer sur la propriété? L'éducation, le service de police. Tout cela c'est cumulatif. Et une fois ça fait partie du budget, c'est impossible de s'en débarrasser. Et un demi mille cette année, ce sera combien l'année prochain?»

Gilbert Tétrault, *conseiller de la municipalité de La Broquerie. «Je trouve que le prélèvement de 0,50$ du mille est très raisonnable. Surtout quand tu vois qu'un village qui dépasse juste un peu les 750 résidents, comme Emerson par exemple, doit payer le plein prix.»*

Vie sociale

*Nous aimerions rappelez à nos fidèles annonceurs de La LIBERTÉ que l'heure de tombée est le **vendredi avant 17h00.***

Naissance

Renée-Claire **Gautron**, 8 livres 2 onces, née le 6 avril 1985 à l'hôpital de Saint-Boniface, fille de Denis et Evelyne (née Gagné) Gautron. Une petite soeur pour Stéphanie et Martin. Les grands-mères sont Yvonne Gagné de Saint-Georges et Mathilde Gautron de Saint-Claude.

Kyle Georges **Labossière**, né le 17 mars 1985, enfant de Gilles Labossière et de Gisèle Touchette, 7 livres 13 onces et mesurant 22 pouces. Grand-parents: M. et Mme Henri P. Labossière de Somerset et M. et Mme Maurice Gosselin de Saint-Malo. Arrière-grand-parents: M. et Mme Raymond Pelloquin de Saint-Malo et Mme Béatrice Labossière de Somerset. Arrière-arrière-grand-père (5e génération): M. Wilfrid Pelloquin de Saint-Adolphe.

Roselyne Nicole **Rheault**, née le 25 novembre 1984, 6 livres 8 onces. Parents: Normand Rheault et Gisèle Chanel. Grand-parents: Arthur et Madeleine Rheault de Somerset et Antoine et Béatrice Chanel de Lourdes.

Andrew Henry Joseph **Labossière**, enfant de Ulric (Rick) Benoit et de Jocelyne Labossière, né le le 23 février 1985, pesant 8 livres 2 onces et mesurant 20 pouces. Grand-parents: Henri L. et Angèle Labossière de Somerset et Alex et Edmée Benoit d'Altamont. Arrière-grand-parents: M. et Mme Isaï Desrochers de Saint-Boniface.

Ashley Jeanna Fanny **Pittet**, enfant de Maurice et Darlene Pittet, née le 22 janvier 1985, pesant 8 livres 1 once et mesurant 20 pouces. Grand-parents: Joseph et Anna Pittet de Somerset, Jean et Charlie Gall de Melita. Arrière-grand-parents: Winnifred Robertson de Hartney et Fanny Dudgeon de Morden.

Scott Christopher **Sierens**, enfant de Chris et Brigitte Sierens, né le 15 mars 1985, pesant 7 livres 1 once et mesurant 20¼ pouces. Grand-parents: Raymond et Yvonne Labossière et Marcel et Celestine Sierens. Arrière-grand-Mme Fleurange Labossière.

Katherine Elizabeth **Charlesworth**, enfant de Jeff et Cathy Charlesworth, née le 7 février 1985 pesant 7 livres 7 onces et mesurant 19½ pouces. Grand-parents: Tony Chapel de Traverse Bay, Cliff et Marion Charlesworth de Winnipeg. Arrière-grand-père: Henry Small de Beausejour.

Mélanie Robert **Turenne**, 6 livres 11 onces, née le 27 mars à l'hôpital de Saint-Boniface, fille de Jolly et Aline (née Robert). Les grands-parents sont René et Thérèse Robert et Albert et Yvette Turenne.